

Reproche immérité

M. Maurice Duplessis, chef de l'Opposition, a traité, la semaine dernière, à l'Assemblée législative, d'un sujet qu'il n'aurait pas dû aborder: le trust du combustible.

Parlant à la légère, le député de Trois-Rivières a reproché au gouvernement de Québec d'avoir trop tardé à prendre des procédures contre le cartel du charbon. Mais l'honorable M. Taschereau, sur ce reproche immérité, a immédiatement fait la mise au point qui s'imposait, en rétorquant que si quelqu'un avait manqué à son devoir, dans cette affaire du charbon, c'était bien plutôt le gouvernement d'Ottawa.

Rappelant que c'est à la demande du sénateur Rodolphe Lemieux, un libéral, que le gouvernement Bennett a institué l'enquête sur le trust de l'antracite, le premier ministre a ajouté que l'administration centrale feignait, auparavant, de ne pas connaître l'existence de ce trust. Il a donc fallu l'intervention de M. Lemieux pour décider Ottawa à faire enquête. L'enquête terminée, c'est encore le gouvernement de Québec qui a traduit devant les tribunaux huit compagnies impliquées dans le genre d'exploitation que l'on sait, et ces compagnies ont été condamnées à \$30,000 d'amende. M. Taschereau prétend donc que son gouvernement a fait et sans tarder tout son devoir en cette affaire, tandis que le gouvernement Bennett, par son incurie et ses lenteurs, a gravement manqué au sien.

Le public est maintenant au courant de ces choses et est en mesure de juger lequel des deux gouvernements, celui d'Ottawa ou celui de Québec, a réellement fait son devoir.

Pour quiconque a suivi le petit débat engagé à l'Assemblée législative sur le trust du charbon, il est évident que le premier ministre a su rétablir la vérité des faits de façon claire et nette et que M. Duplessis, encore une fois, a été pris au piège qu'il avait lui-même tendu. C'est bien fait pour lui.

Fraudeurs de l'impôt

Le Fisc est une importante personne toujours destinée, semble-t-il, à être trompée. Notre pays n'est pas le seul, par exemple, à retenir les services d'une armée de fonctionnaires pour aider le gouvernement à percevoir l'argent qui lui est dû annuellement par les contribuables en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu. Le gouvernement des autres pays, où le même impôt existe, maintient également une foule de percepteurs qui, toujours sur la brèche, talonnent les contribuables, les sollicitent à payer ce qu'ils doivent à l'Etat ou à rendre à celui-ci ce qu'à force de tours de passe-passe et de manèges ingénieux ils croyaient pouvoir garder sans plus d'ennuis pour eux-mêmes. Actuellement, il en coûte fort cher à tous les pays où le revenu est imposable pour percevoir ce qui revient à César.

A ce sujet, un journal parisien, le *Matin*, rapportait l'autre jour qu'un grand nombre d'individus qui prétendent n'avoir pas, en France, un revenu suffisant pour donner à l'Etat un pourcentage de ce revenu ont cependant assez d'argent pour posséder et rouler carrosse. On se promène en automobile, on dévore, de la sorte, chaque année, des milliers de kilomètres, mais on n'a pas les moyens de payer son impôt au gouvernement de la République...

En signalant cette anomalie, le journal parisien fait observer que le gouvernement français et ceux qui sont censés lui faciliter la perception de l'impôt sur le revenu donnent à tous une preuve d'incompétence totale. "Après avoir déclaré, dit-il, qu'il estimait inconcevable que trente-deux départements, y compris le sien, aient plus de propriétaires de voitures automobiles de tourisme que de contribuables inscrits à l'impôt général sur le revenu, le président de la commission des Finances énumère les textes législatifs armant l'administration contre une pareille supercherie. L'un d'eux, l'article 93 du décret du 15 octobre 1926, porte notamment que "lorsque le contribuable a réuni des éléments précis établissant que les dépenses d'un contribuable sont notablement supérieures au revenu qu'il a déclaré, il doit les soumettre au contribuable et l'obliger à justifier la différence. "Faute de quoi, le contribuable est taxé d'office. Voilà qui est très clair, très net, très catégorique."

Le *Matin* constate cependant que ni les directeurs du ministère des Finances ni les contrôleurs des départements ne se sont préoccupés de faire respecter ledit article 93 et que les fraudes et les supercheries se multiplient de plus belle. Les déclarations de l'impôt sur le revenu, en France, sont scandaleusement mensongères, et le confrère parisien de conclure par ces mots: "De deux choses l'une: ou l'impôt sur le revenu est impraticable et alors qu'on y renonce; ou l'administration des Finances est incapable et alors qu'on la change."

Au Canada, on dirait la même chose, sur le même sujet, qu'il n'y aurait rien d'exagéré. Nous avons, comme en France, de nombreux fraudeurs de l'impôt sur le revenu.

UNE BELLE MASCARADE

C'est celle qui eut lieu mardi soir dernier, à la patinoire locale, au bénéfice de l'Association Athlétique. — Gagnants des prix.

Les prix à la mascarade de mardi dernier, au bénéfice de l'Association Athlétique de l'Académie de Waterloo, ont été gagnés dans l'ordre suivant:

Meilleur costume, filles au-dessus de 15 ans, prix donné par Mme A. L. Holden et gagné par Mlle Alice Malboeuf.

Meilleur costume, fillettes au-dessous de 15 ans, prix donné par Mlle B. Norris et gagné par Mlle Romaine Royston.

Meilleur costume, garçons au-dessus de 15 ans, prix donné par Mme Donaldson et gagné par M. Jas. Gannon.

Meilleur costume, garçonnets au-dessous de 15 ans: prix donné par M. Chas. Slack et gagné

par M. David Bloomberg. Meilleures patineuses au-dessus de 15 ans: prix donné par M. J. J. Paterson et gagné par Mlle A. Morin.

Meilleures patineuses au-dessous de 15 ans: prix donné par le Dr. S. J. Symons et gagné par Loraine Lucia.

Course en patins pour garçons au-dessus de 15 ans: prix donné par M. R. F. Shaw et gagné par M. Kenneth Bockus.

Course en patins pour garçonnets au-dessous de 15 ans: prix donné par le Rév. E. Egeron et gagné par B. Ledoux.

Sauts sur barils, concours ouverts aux garçons: prix donné par M. R. Allen et gagné par Eugène Sheppard.

Meilleur couple de patineurs: prix donnés par Mlles McGrail et Ewing et gagnés par M. Rex Morin et Mme Lebrun.

Patinage ouvert aux garçons et aux filles au-dessous de 12 ans: prix donné par le Dr. E. A. Blake et gagné par L. Lucia.

A dents blanches

Le monde est petit—dans les deux sens.

On prend trop souvent le pion pour un espion.

Un laideron peut s'embellir en se déguisant.

Toucher un salaire et le garder sont deux choses.

Tous les doigts crochus ne sont pas le résultat de la sciaticque.

Servir deux maîtres est un sort réservé à beaucoup de maris.

Il est rare que le prix du bois et du charbon tombe avec le mercure.

La lumière est parfois bien lente à se faire, n'est-ce pas, M. Caron?

La police américaine a beau coffrer des gangsters, il en reste toujours.

Avec un radio dans la maison, il faut, bon gré mal gré, entendre des voix.

La stérilisation des faibles d'esprit serait, pour certains pays, un suicide en masse.

Avez-vous remarqué que les nudistes ont, cet hiver, beaucoup moins d'enthousiasme?

Ce que nous avons encore trouvé de mieux dans les *Jeunes-Canada*, c'est leur jeunesse.

Si le silence était d'or, il y aurait moins de bruit dans une réunion d'Écossais.

Ce serait une erreur de croire que l'union la plus étroite existe au sein du Royaume-Uni.

Si, encore, tous ceux qui pensent avoir de la voix ne chantaient que dans leur baignoire!

Le mariage est, lui aussi, lui surtout, soumis à la grande loi de l'offre et de la demande.

C'est probablement parce qu'il ne pouvait plus se contenir que M. Potapoff a donné sa démission.

Il est plus facile d'intéresser les hommes avec des sujets de conversation qu'avec des sujets de conversation.

Les habitants de telle ville ont heureusement, deux ou trois fois par mois, un petit incendie pour se distraire.

Révoltes, émeutes, guerres civiles, grèves générales: autant de nouvelles intéressantes pour ceux qui sont loin.

Il faut avoir quelque chose dans l'estomac sinon dans le cerveau pour entreprendre une "marche de la faim".

Parce qu'il vient d'obtenir une augmentation de \$1.75 par semaine, le gardien de nuit Lusier aurait tort de se livrer à de folles dépenses...

Si la civilisation en péril pouvait être sauvée par des disques, nous connaissons maints orateurs qui seraient prêts à se sacrifier.

Ce qu'on en dit

PUTEUX VISAGE

La Société St-Jean-Baptiste de Québec, Section de SS. Martyrs, entreprend un travail pour amener les fondateurs de nouvelles compagnies à choisir des noms français désignant ces sociétés commerciales.

C'est un excellent travail, que d'autres pourraient poursuivre dans leurs sphères.

Quel piteux visage de vaincus, en effet, nous donne cette profusion de raison sociale anglaises!...

Si nous étions fiers, les choses ne se passeraient pas de la sorte.

[L'Action Catholique].

DES COULEURS

Le conseil britannique de la couleur, qui a la très délicate mission de désigner chaque année les teintes et couleurs qui seront à la mode — en ce qui concerne les tissus destinés aux Britanniques des deux sexes — a décidé que pour les lainages, les couleurs qui seront tout particulièrement employées sont: rouges vineux, les bleus sombres les verts nitrate et, à la rigueur, les verts grenouille. Pour les soies, le choix de la commission s'est porté sur les bleus gris, l'écarlate toréador et le pavot doré.

Retenez bien les nuances des lainages. Si votre tailleur vous propose des tissus "Made in England" qui ne soient pas d'une des nuances indiquées, sachez que ce sont des tissus périmés et refusez-les impitoyablement.

[Le Soleil].

SON TRAVAIL

M. Taschereau exécute quotidiennement un besogne assez considérable pour faire peur à trois ou quatre hommes d'une capacité de travail ordinaire, et cela depuis trente-trois ans!

Depuis treize ans surtout, la tâche qu'il doit expédier chaque jour est énorme, accablante, mais le premier ministre ne se plaint jamais de son sort. Il travaille pour vivre, mais plus encore il vit pour travailler.

Cette ardeur à la tâche a fait de lui un homme d'Etat supérieur que toutes les autres provinces du Dominion envient à la vieille province de Québec.

[La Tribune].

DU JAUNISME

Depuis quelques jours, les boîtes à lettres du centre de la ville sont remplies de prospectus de toutes formes, de toutes couleurs. Il semble qu'un vent de publicité souffle sur Montréal. On peut croire que c'est un signe de reprise ou tout au moins, d'amélioration des affaires. Sur ce point, on ne peut que se féliciter.

Malheureusement, en matière de publicité, comme en mainte autre chose, on sort très facilement de la mesure, on arrive très vite à ce jaunisme qui déshonore depuis 30 ans la plupart des journaux.

Une maison, mettons la maison X a eu l'idée d'attirer l'attention du public d'une façon fort ingénieuse, sinon recommandable. Elle envoie sa publicité sous forme de sommation judiciaire, avec en-tête: "Criminal Court, etc".

La maison X ferait bien de changer sa formule de publicité.

[Le Canada].

M. M. L. Hackwell peut-il occuper le poste qui lui a été confié récemment?

M. Clément Beaumont le met en demeure de prouver dans les huit jours qu'il est qualifié pour siéger parmi les membres du conseil de canton. — Plusieurs autres questions intéressantes discutées au cours de la dernière assemblée. — A propos du repos dominical.

L'élection de M. M. L. Hackwell au poste de conseiller de la municipalité du canton de Shefford donnera-t-elle lieu à une contestation judiciaire?

C'est bien ce qui semble découler de l'action prise il y a quelque temps par M. Clément Beaumont qui a, lors de la dernière assemblée dudit conseil, donné avis à M. Hackwell d'avoir à prouver dans les huit jours ses qualifications pour siéger avec ses collègues anciens et nouveaux. M. Hackwell assistait à la réunion en question et s'est engagé à fournir dans le délai voulu toutes les preuves requises par M. Beaumont.

Plusieurs autres sujets intéressants sont venus sur le tapis au cours de cette même assemblée, à laquelle étaient présents le maire Aldéric Lamothe, ainsi que les conseillers M. L. Hackwell, David Roy, N. P. Doucet et Arsène Provost.

Le secrétaire a, par exemple, fait rapport qu'il avait en main suffisamment d'argent pour rembourser à M. Jos. Dubois une somme de mille dollars sur le billet de \$2,000 que la municipalité lui doit. Sur proposition de M. D. Roy, secondé par M. M. L. Hackwell, ce remboursement s'effectuera sans retard.

Le Soldier Settlement Board ayant avisé le conseil que les lots numéros 635 et 752 appartiennent à la Couronne et que, conséquemment, ils sont exempts de taxes, il est proposé par M. A. Provost, appuyé par M. N. P. Doucet, que le secrétaire soit autorisé à biffer de ses livres la somme de \$38.51 portée au débit de cette organisation.

Le département de l'Immigration a écrit récemment au même conseil, à propos d'un certain Roy Jeffrey, actuellement interné dans une institution de Utica, N. Y., et dont on aurait voulu faire porter les frais d'hospitalisation au conseil de canton. Comme l'individu dont nous venons de parler n'a jamais été contribuable de la municipalité et qu'il y est même inconnu, le secrétaire a reçu instruction d'écrire à qui de droit qu'on ne pouvait rien faire pour lui dans les circonstances.

Un projet de loi devant être présenté à la Législature au sujet du repos dominical, il est proposé par M. A. Provost, secondé par M. D. Roy, que le député de Shefford, M. R. R. Bachand, soit prié d'appuyer cette mesure lorsqu'elle viendra devant l'Assemblée législative.

Une autre action qui ne manque pas d'intérêt, c'est celle relative au choix du président et du secrétaire lors d'une élection dans la municipalité. M. N. P. Doucet croit que ces officiers devraient être pris parmi les contribuables de la municipalité. Une proposition dans ce sens est secondée par M. D. Roy et adoptée sans opposition.

Le secrétaire a donné lecture du rapport de vérification tel qu'effectué par M. J. U. Poirier pour l'année 1933. Ce rapport est soumis à l'assemblée et adopté à l'unanimité.

Des comptes au montant de \$263.20 ont été approuvés pour paiement au cours de cette réunion.

NOMBREUSES SYMPATHIES

La mort de Mme Israël Hubert cause d'universels regrets. — Les condoléances reçues par la famille en deuil.

Voici la liste des sympathies reçues par la famille en deuil à l'occasion du décès de Mme Israël Hubert:

Messes—

M. et Mme Roger Audette, de Waterloo; M. et Mme Valmore Blanchard, de Sherbrooke; Fraternité du Tiers-Ordre de St-François, de Waterloo; Mlle Thérèse Gauvin, de Montréal; la famille B. E. Goyette, de Magog; Mme Aimée Hubert, M. et Mme Arthur Hubert, la famille Arthur Hubert, Mme Henri Hubert, Mme Edmond Jolin, M. et Mme Ovide Jolin, de Waterloo; M. et Mme P. E. Lamothe, de Bedford; M. et Mme Gaston Viens, de Magog; M. Zéphir Jolin, de Waterloo.

Bouquets spirituels et sympathies

Le chanoine Olivier Archambault, supérieur du séminaire de St-Hyacinthe; M. et Mme Victor Gariépy, de Waterloo; le Dr. Larose et famille, Waterloo; l'Association Générale des Etudiants de l'Université de Montréal; M. Oliva Hains, rédacteur de la Revue de Granby; M. l'abbé Henri Fournier, du séminaire de Montréal; M. Gérard Beaugard, E. E. M., M. Emile Désarcy, E. S. C., M. E-

mile Goulet, E. C. S., M. et Mme J. A. E. Gauvin, de Montréal; M. et Mme A. R. Labossière, M. et Mme L. J. Fournier, de Waterloo; Mlle Délaney, Mlle Emilienne Bédard, de Granby; M. Raoul Goyette, de Montréal; Mlle Hortense Goyette, de Magog; M. J. H. Poirier, M. Léon Desrochers, M. Ed. Pinsonneault, Mlle Evelina Fournier, Mlle Anna Fournier, Mme Eug. Gagné, M. et Mme Albert Nantel, M. Georges Chagnon, Mlle M.-Jeanne Beaumont, M. et Mme Alph. Beaumont, M. Maurice Racine, de Waterloo; la famille Ad. Bédard, de Granby; la famille Ovide Hubert, de New Bedford; la famille Georges Chagnon, M. et Mme Amédée Jolin, de Waterloo; la famille Adélaïde Guillette, de Lachine; Mlle Germaine Messier, de St-Jean; M. Ern. Daigneault, de Waterloo; M. et Mme Jean McNulty, de St-Jean; la famille E. Trempe, la famille Art. Bonneau, M. et Mme F. Murray, M. et Mme Amédée Pinsonneault, de Waterloo; Mlle Rose Annette Jolin, de Bedford; Mlle Georgette Martineau, M. et Mme Hector Goudreau, M. et Mme Théo. Dupaul, la famille J. H. Bombardier, la famille François Greveline, Mme Louis Galipeau, M. et Mme Wilfrid Nantel, M. et Mme Pierre Starr, Mlle Anita Nantel, la famille Emile Racine, M. et Mme Nap. Guillolette, Mlle Blanche Murray, Mme Fortin, M. et Mme Potvin, Mme G. Yarnard, Mme M. Ferras, M. et Mme D. Girard, Mlles Lucrèce et Simonne Racine, M. Ferdinand Viens, de Waterloo.

DE L'AFFETERIE

En général, toute femme possède, à un degré plus ou moins élevé, cette qualité qu'on nomme la grâce. La grâce, cette merveilleuse chose indéfinissable qui se compose de rien, que l'on sent et que l'on n'analyse pas, cette chose enfin dont les anciens avaient fait une divinité!

Aussi ne sais-je rien de plus charmant que la femme qui, gracieuse d'instinct, sans le savoir, va, vient, cause, sourit et à ses occupations. Tous les mouvements sont harmonieux, fondus ensemble, rien de brusque et de heurté; c'est exquis parce que c'est naturel.

Rien en effet qui chez elle montre de la grâce; elle parle, mange, marche comme tout le monde en apparence, et cependant de ses moindres gestes s'exhale un charme profond et radieux.

Vieille, on oublie son âge; médiocrement jolie, elle semble adorable, on l'aime, on la recherche... Elle est gracieuse, tout simplement!

À côté d'elle il y a une femme qui semble, elle, au contraire s'attacher à outrer, à exagérer la grâce.

Pas un de ses gestes qui ne sente l'étude; son regard, sa démarche, son sourire, sa façon de parler, tout cela a été travaillé devant une glace, en vue de l'effet à produire.

Ce ne sont que mimes allanguées, poses exquises, mots flûtés, mouvements apprêtés...

C'est joli, bien fait, bien exécuté, mais cela sonne faux. Au bout d'une demi-heure, cette comédie ennuye; au bout d'une heure, elle irrite, elle exaspère. On serait heureux de voir cette femme casser une porcelaine; on voudrait voir un mouvement brusque, mais naturel, succéder à ces petits gestes, à ces petits mots, à ces petits soupirs, à ces petits gloussements, à ces petits coulements d'yeux...

C'est tout à la fois de la mièvrerie, de la minauderie, de la prétention, trois mots résumés

en un seul: l'afféterie.

L'afféterie, qui n'est autre chose que la caricature de la grâce!

Croyez-moi bien, mes chères lectrices, autant est charmante et exquise la grâce naturelle, sans prétention, la grâce qui s'ignore, autant est agaçante, énervante, celle qui s'étudie et qui pour dire: Merci, monsieur, lève les yeux au ciel, fait un geste éthéré et semble soupiner: Croyez-vous que je suis assez trahisse la préoccupation de gracieuse?...

Eh! je le sais, de ces affreux défauts, trop communs, hélas! part en général le désir de plaire. Plaire, c'est de notre sexe, et je ne pardonnerais point à une femme qui renoncerait de gaieté de coeur à ce qui fait notre force; mais c'est une raison de plus, si plaire est notre droit, notre devoir même, de ne pas compromettre de droit en gâtant les qualités que Dieu nous a données pour le faire valoir.

Qu'est-ce que l'afféterie, sinon un excès de grâce? Mais il faut se méfier des excès: qui veut trop prouver ne prouve rien. À force de vouloir être gracieuse, on arrive souvent à ne plus l'être du tout, et parfois à n'être que ridicule. Mesdames, n'oubliez jamais ce joli mot de Pascal, un peu brutal, mais bien vrai: "Quand on veut faire l'ange, on fait la bête!..."

MALADIE CURABLE

La diphtérie est une maladie causée par un germe spécial qui se loge ordinairement dans l'arrière-gorge ou dans le nez et qui produit un poison ou une toxine. C'est ce poison qui s'attaque à l'organisme, lui fait succéder à ces petits gestes, à ces petits mots, à ces petits soupirs, à ces petits gloussements, à ces petits coulements d'yeux...

Vers la fin du siècle dernier on a découvert un remède, qu'on appelle antidiphtérique, qui annule ou neutralise la toxine ou le poison. Avant la dé-

couverte de ce remède, la maladie emportait beaucoup plus que le tiers des malades. Après son application, la proportion des décès a grandement diminué et aujourd'hui le nombre des décès est inférieur au dixième du nombre de cas.

Le sérum antidiphtérique peut guérir pratiquement tous les cas de diphtérie pourvu qu'il soit donné au début de la maladie et à dose suffisante. On a fait de nombreuses et sérieuses enquêtes à la suite de décès causés par la diphtérie et on a constaté que presque toujours, pour une raison ou une autre, le sérum antidiphtérique n'avait pas été donné assez au début. Quand il est donné la première journée de la maladie, on ne constate pas un seul décès sur cent cas, mais si on attend au second jour, on constate une mortalité de cinq pour cent, et plus on retarde plus la mortalité augmente. On comprend ainsi que si le sérum n'est pas donné au début de la maladie, la toxine ou le poison fait tellement de tort à l'organisme, même en une ou deux journées, que la réparation devient impossible.

La guérison de la diphtérie dépend de l'application prompt de sérum. Il est évident que les parents ne doivent jamais retarder le médecin pour examiner et soigner leurs enfants quand ils tombent malades. Il ne faut pas attendre au lendemain pour voir s'il va se produire de l'amélioration; le retard d'un jour peut être fatal. Il vaut mieux appeler son médecin de famille dix fois pour des cas bénins que de manquer de le faire la seule fois où le cas est grave.

UNE VIANDE BON MARCHÉ

Les médecins sont unanimes à reconnaître que la viande d'agneau est l'une des plus saines pour les gens de toutes les professions. Elle est surtout recherchée après les fêtes de Noël et du jour de l'an, quand beaucoup de gens sont obligés de surveiller leur régime, et l'emploi de viande d'agneau à cette saison de l'année apporte un changement qui est à l'avantage général de la famille.

Il s'est fait de grands progrès en ces dernières années dans la production de viande d'agneau. Les jeunes agneaux d'herbe qui sont mis en frigorifique en automne contiennent

toute une richesse de viande maigre et tendre, recouverte généralement de la bonne quantité de graisse. Cuits immédiatement après avoir dégelés, les rôtis, les côtelettes de choix et les ragoûts, servis au repas du midi ou du soir, font les délices de tous les membres de la famille.

On trouve également, dans les boucheries, des agneaux nourris au grain fraîchement tués. Cette viande fraîche coûte généralement un peu plus cher que la viande gelée, mais elle est d'une superbe qualité. L'agneau fraîchement tué a une couleur plus vive, le gras est blanc et ferme et la viande a un arôme doux et frais.

Quand vous achetez de l'agneau, insistez pour avoir la première qualité. Le marchand qui vous vend de la viande qui n'est pas de toute première qualité n'a aucune excuse. Si vos rôtis ou vos côtelettes ne sont pas succulents, tendres et parfumés, c'est parce que votre marchand vous a vendu de la vieille viande gelée, ou il n'a pas choisi avec soin la pièce dont votre morceau a été coupé. Il y a tant d'agneau de choix sur le marché que la ménagère ne devrait se contenter que de la meilleure qualité.

EXPORTATIONS DE SAUMON

Les exportations canadiennes de saumon frais et frigorifié, en provenance des deux côtes, et à destination du Royaume-Uni, s'élevèrent en 1933 à près de deux fois celles de 1932.

Pour plus d'exactitude, les expéditions à destination du Royaume-Uni, où le saumon canadien est admis sous le régime tarifaire des pays les plus favorisés, s'accroissent pendant l'année de 95.9 pour cent. L'importation du saumon frais et frigorifié par la Grande-Bretagne ne constitue pas une innovation en matière de négoce, mais l'expansion de ce trafic en 1933 fut vraiment notable surtout en raison du fait que l'année ne fut pas une période favorable à la conduite des affaires commerciales. Les Canadiens, intéressés à ce négoce, espèrent augmenter encore leur chiffre d'affaires dans les années à venir.

Il ressort de la statistique du commerce canadien que les exportations de saumon dans les états frais et frigorifié se sont totalisées l'année dernière à 67,009 quintaux par comparaison à 58,573 quintaux en 1932, soit une augmentation de 14.4 pour cent, mais que les envois à destination des marchés du Royaume-Uni se montèrent à 49,002 quintaux contre 25,007 quintaux seulement. Au point de vue pécuniaire, le relèvement de l'exportation avec le Royaume-Uni s'est traduit par une augmentation de 90.7 pour cent, soit \$672,568 en 1933 par comparaison à \$352,532 l'année d'avant.

LA VIE DE FAMILLE

La vie du foyer est la sauvegarde de la famille et la famille est la base de la civilisation; c'est par elle qu'un peuple grandit, en puissance et en intelligence, et arrive à se conquérir une place prépondérante sous le soleil.

Le foyer est l'ennemi du vice, il ne peut le tolérer; l'infâme parasite ne peut se développer, ni vivre dans l'atmosphère rayonnante et pure de la famille. Et c'est un fait remarquable que l'homme est d'autant plus respectable et plus respecté, qu'il hérite davantage sa famille et qu'il aime en dehors des travaux de son état, à vivre au sein de son foyer. C'est pour s'être trop souvent éloigné de sa maison et pour avoir trop souvent négligé, délaissé, la vie de famille, que l'artisan pe-

tit à petit s'est laissé entraîner à tous les désordres d'une vie déréglée.

Est-il un homme qui soit devenu ivrogne ou voleur ou faussaire ou assassin s'il n'a d'abord commencé par s'éloigner de la vie de famille pour prendre le chemin du cabaret au lieu de continuer à parcourir la route du foyer?

Oh! nous tous qui rêvons, pour notre jeune peuple, les destinées les plus hautes et les

plus fières, sachons cultiver chez nos enfants l'amour du foyer si nous voulons arriver à la réalisation de notre rêve. Sachons procurer à nos jeunes, des distractions familiales; cultivons chez eux l'amour du nid paternel, du foyer zéni et salubre de la famille et nous aurons des citoyens honnêtes et consciencieux, des citoyens qui feront honneur à notre religion et à notre patrie et seront la gloire de leur famille.

Professions et Affaires**NOTAIRE****A. Boulay**

Successeur: Jodoin & Boulay
WATERLOO — P.Q.

INGENIEUR CIVIL**Léon Desrochers**

ARPENTEUR GEOMETRE
Dépositaire du greffe de M.
A. W. Mitchell.
WATERLOO — P. Q.

NOTAIRE**R.-R. Baehand**

Bureau au-dessus du magasin
Clément & Frères,
WATERLOO — P. Q.

ASSURANCE GENERALE**R. Fred Shaw**

Tous genres d'assurances aux
taux les plus bas
WATERLOO — P. Q.

AVOCATS**Giroux & Delaney**

L. A. Giroux, C.R., — P. E.
Delaney
SWEETSBURG & GRANBY

DENTISTE**Dr C.E. Beaulieu**

Successeur du Dr. H. Fréchette
Spécialité: Dentiers en or, alu-
minium et caoutchouc,
ponts en or.
Rue Principale — Granby, P. Q.

EMBAUMEUR

Chambre mortuaire, corbillards
auto et chevaux. Fleurs pour
toutes les occasions

Théo. Dupaul

Directeur de funérailles
Tél. 247-w Waterloo, P. Q.

TABACS DE QUALITE

Les fumeurs de notre ville
et de l'extérieur savent où
s'adresser quand ils veulent ob-
tenir le meilleur tabac en
feuilles à des prix très bas.

Et c'est invariablement chez
nous qu'ils viennent chercher
leur approvisionnement.

L. J. FOURNIER
WATERLOO, P. Q.

J. U. POIRIER, C. P. A.
COMPTABLE PUBLIC LICENCIE

Vérification, organisation de comptabilités commercia-
les, industrielles et municipales. — Etablissement du
prix de revient. — Expertise et incorporation de
compagnies. — Vérification de livres de mu-
nicipalités et commissions scolaires.

SYNDIC DE FAILLITE

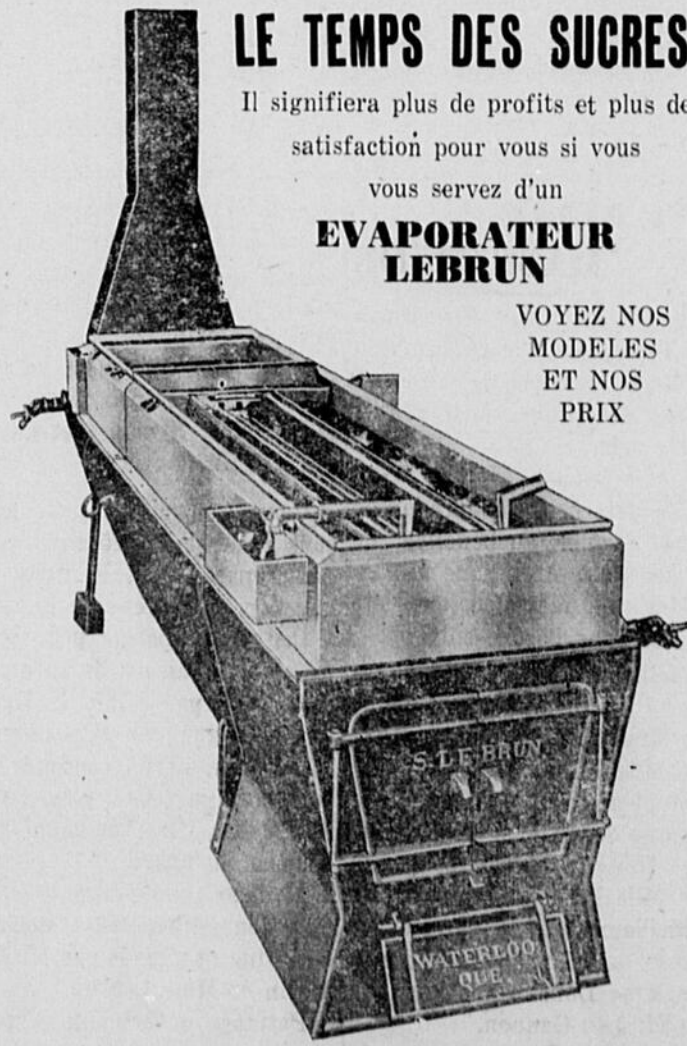
WATERLOO, P. Q. TELEPHONE: 38
Bureau Vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale

LE TEMPS DES SUCRES

Il signifiera plus de profits et plus de
satisfaction pour vous si vous
vous servez d'un

**EVAPORATEUR
LEBRUN**

VOYEZ NOS
MODELES
ET NOS
PRIX



S. LEBRUN
WATERLOO, P. Q.

HEMORROIDES

L'onguent de Dr Chase soulage la démangeaison, les sensations de brûlures et de piqûres presque immédiatement; depuis un demi siècle, elle ont prouvé leur efficacité comme traitement dans cette tourmentante affection. Pourquoi prendre le risque d'une opération quand cet onguent peut vous soulager?

**L'ONGUENT
du Dr. CHASE**

**Pour Faciliter la Solution
de Vos Problèmes...**

Lorsqu'un client de la Banque de Montréal fait une opération par l'intermédiaire de cette vieille institution, il a à sa disposition des facilités insurpassables dans tous les domaines de la banque.

Mais il y a un autre avantage qui est sien — le trésor d'une expérience mûrie des affaires, amassée par la Banque au cours des 116 années de sa longue histoire, qui agit à son profit chaque fois qu'il vient en contact avec nos chefs de service.

Nous vous invitons à nous consulter souvent au sujet de vos problèmes financiers et commerciaux.

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817

Succursale de Waterloo:
R. B. MOYSEY, Gérant

L'ACTIF
DEPASSE
\$750,000,000

LA PAGE DES CULTIVATEURS

LE BACILLE DE BANG

Moyens uniformes de lutte.

L'avortement infectieux des bovins qui est causé par le bacille de Bang, et que l'on appelle plus généralement aujourd'hui la maladie de Bang, est un sujet qui a été l'objet de longues discussions en ces dernières années, dit le Directeur Général Vétérinaire dans son rapport annuel, et l'on s'efforce plus spécialement sur ce continent de trouver des moyens de répression uniformes.

Dans tous les traitements que l'on emploie contre cette maladie le grand point est l'identification des animaux infectés et leur évacuation. La difficulté à ce sujet c'est qu'il n'existe pas d'agent diagnostique satisfaisant que l'on puisse appliquer dans la pratique. L'épreuve du sang au laboratoire est le seul diagnostic; on s'accorde généralement à dire que cette épreuve, faite par des acides compéteurs, est très sûre, mais sa nature même fait qu'on ne peut l'interpréter que dans un laboratoire, loin des animaux sur lesquels le sang a été prélevé. Il peut donc s'introduire bien des éléments variables à partir du moment où le sang est recueilli dans la vacherie jusqu'à ce qu'une décision soit prise au laboratoire. Souvent aussi, le vélage est entouré d'une période négative qui demande à être prise en considération. La question des antigènes, l'importance des réactions dans différentes dilutions, et leur interprétation, toutes ces choses présentent des difficultés qui s'opposent à ce que l'on prenne une décision uniforme.

Malgré ces difficultés, il a été démontré que l'on peut extirper la maladie des troupeaux par des épreuves répétées, l'enlèvement des animaux infectés et la désinfection. Beaucoup de troupeaux d'expérimentation ont été soumis pendant plusieurs années à l'épreuve du sang. Trois épreuves ont été employées dans les laboratoires de la Division de l'hygiène des animaux, c'était l'agglutination lente, l'agglutination rapide et la fixation du complément. Lorsque ces trois épreuves sont entreprises, elles se complètent l'une l'autre, elles ont une tendance à supprimer les incertitudes, et elles permettent de faire un diagnostic précis dans bien des cas qui pourraient rester douteux.

Les singularités de cette maladie et sa fréquence, demandent que l'on y aille prudemment dans l'adoption de mesures régulatrices, car il

faut que ces mesures soient raisonnables, pratiques et qu'elles tiennent compte des progrès réalisés dans la lutte contre la maladie. Le Directeur Général Vétérinaire est d'avis que des mesures fédérales obligatoires ne seraient pas pratiques, mais le système facultatif du Ministère fédéral de l'Agriculture permet aux propriétaires de bestiaux d'extirper la maladie de leurs troupeaux, et il a une réelle valeur instructive.

LE MIEL CANADIEN

Les pays qui produisent un surplus de miel sont principalement ceux de l'hémisphère occidental—l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, les Antilles britanniques, ainsi que la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Russie. Il n'y a en somme que deux pays qui importent des quantités importantes de miel: l'Allemagne et le Royaume-Uni. L'Allemagne est ravitaillée principalement par les Etats-Unis [surtout la Californie], le Cuba, le Chili, le Guatemala, le Haiti, la République dominicaine, la Russie et le Mexique. Elle n'importe du Canada que des quantités insignifiantes de miel, rarement plus de 2 pour cent du total et moins de 1 pour cent en 1931.

Le Royaume-Uni vient deuxième après l'Allemagne pour les importations de miel, mais c'est de beaucoup le plus important des deux au point de vue des producteurs canadiens. Les importations de miel par le Royaume-Uni ont varié entre sept et dix millions de livres en ces dernières années et n'ont pas diminué autant que les importations allemandes durant la période de dépression. Avant 1928, le Royaume-Uni tirait son miel de trois sources principales: les Etats-Unis, les Antilles britanniques et la Nouvelle-Zélande. Le Canada, le Cuba, le Chili et les autres pays en fournissaient également des quantités plus petites. En ces trois années, le miel canadien a fait de grands progrès sur ce marché, se classant deuxième parmi les différents pays concurrents en 1931, mais il ne peut espérer maintenir cette position qu'au prix d'efforts soutenus de la part des vendeurs de miel, dit M. J. K. Galbraith, dans le Scientific Agriculture, l'organe officiel de la Société canadienne des agriculteurs techniques.

Dans les deux premières semaines de 1934, le nombre de porcs classés au Canada a été de 114,893 contre 100,801 pour la période correspondante l'année dernière.

UNE NOUVELLE PUBLICATION

"Préparation des Pommes de Terre pour la Vente."

L'honorable Adélard Godbout, ministre de Québec, vient de faire publier un important bulletin intitulé, "Préparation des Pommes de Terre pour la Vente", préparé par les soins de M. Bernard Baribeau, B.S.A., que son expérience en la matière qualifiait absolument pour rédiger un tel travail.

Cet ouvrage de 52 pages arrive à point, en un temps où les consommateurs réclament plus que jamais des produits bien présentés, en bon état de conservation et soigneusement classifiés. Comme le dit l'auteur, dans une courte introduction, "nous devons concentrer nos efforts, peut-être plus qu'en aucun temps, vers l'amélioration de la qualité, afin de faire une lutte serrée à une concurrence bien organisée." Le but du bulletin en question est donc de convaincre les producteurs qu'il y va de leur avantage de donner plus d'attention à la préparation du sol, au choix de la semence, aux façons culturales, aux arrosages et surtout à l'arrachage et à la manipulation des pommes de terre afin de ne pas les écorcher, les fendiller ou les endommager, et d'obtenir ainsi un plus fort pourcentage de tubercules *Canada de Choix* et *Canada No. 1*.

Le public est difficile, et nul n'osera lui reprocher. Il veut en avoir pour son argent dans les lignes agricoles tout comme dans le commerce en général. Nos producteurs de pommes de terre ont donc tout intérêt à conserver et étendre une clientèle capable d'absorber toute notre production actuelle et même plus. Mais pour cela, ils doivent s'appliquer à ne mettre sur le marché que des articles de première qualité, propres à inciter les cultivateurs à les redemander.

Le Bulletin de M. Baribeau, qui porte le No. 119 de la série de Publications du ministère de l'Agriculture, vise à ce but.

On peut se procurer gratuitement le Bulletin No. 119 en faisant la demande à la Section des Publications, ministère de l'Agriculture, à Québec.

POUR GELER LA VIANDE

Quand on n'a pas des moyens frigorifiques suffisants pour conserver la viande d'agneau ou de mouton, il est nécessaire de la saler pour empêcher qu'elle ne se perde. Le mouton salé est très bon et les jambons de mouton sont délicieux. Ce salage peut se faire de différentes façons: on peut, par exemple, conserver le mouton frais plusieurs semaines en le frottant simplement avec du sel bien sec et en le recouvrant bien. Chaque fois qu'on enlève le couvercle du récipient, il faut retourner les morceaux.

Voici trois bonnes recettes pour conserver le mouton au moyen d'une saumure:

1.—Faites avec du sel une saumure assez forte pour qu'une pomme de terre surnage moitié en dehors. A chaque demi-baril de saumure ajoutez une demi-livre de salpêtre. Au bout de dix ou douze jours la salaison est terminée. Le mouton ainsi traité peut être conservé dans une saumure faible et propre.

2.—Pour chaque 4 gallons d'eau ajoutez 2 livres de sucre brun et 6 livres de sel; faites

bouillir pendant environ vingt minutes, puis enlever l'écume. Le lendemain versez sur la viande qui a été mise dans une tinette; déversez la saumure, faites bouillir et écumez tous les deux mois; ajoutez 3 onces de sucre brun de canne et une demi-livre de sel ordinaire. Saupoudrez du sel sur la viande avant d'ajouter la marinade. Mettez assez de marinade pour recouvrir entièrement la viande; ajoutez 4 onces de salpêtre.

3.—Préparez une saumure en ajoutant pour chaque gallon d'eau froide une pinte de sel gemme, une once de salpêtre et quatre onces de sucre brun. La viande se conservera tant que le sel restera non dissous. Si de l'écume se forme, faites bouillir le liquide et écumez bien, ajoutez encore du sel, du salpêtre et du sucre. Frottez bien chaque morceau de mouton avec du sel avant de le mettre dans la saumure. S'il fait chaud fendez la viande jusqu'à l'os et frottez-la de sel. Tenez ensuite la viande immergée dans la saumure au moyen d'un poids. Il est bon de recouvrir le récipient d'un couvercle de toile qui ne s'oppose pas à l'entrée de l'air et qui cependant empêche les mouches de s'y introduire.

Jambons de mouton épicés.

Les jambons de mouton se salent facilement, mais comme le mouton absorbe rapidement le sel, il faut avoir soin de ne pas trop le saler. Choisissez le gigot de mouton, sectionnez la jambe au jarret. Quelques ménagères préfèrent enlever tout l'os. Le salage se fait de la façon suivante:

Saupoudrez sur le jambon une cuillerée à thé de salpêtre et frottez; faites entrer, en frottant, deux parties égales de 4 épices moulues et de clous de girofle; puis frottez du sucre brun, environ une tasse à thé, puis appliquez du sel. Retournez et frottez avec cette application tous les deux jours pendant trois ou quatre semaines. La viande traitée de cette façon est délicieuse, bouillie ou frite en tranches.

CONSEILS A L'APICULTEUR

Comme le miel se vend bien et que la demande augmente, beaucoup de gens cherchent dans l'apiculture un moyen de gagner vie ou, du moins, de suppléer au revenu décroissant des autres industries de la ferme. Beaucoup d'entre eux, cependant, échouent dans leurs tentatives parce qu'ils n'ont pas l'expérience qui est nécessaire en apiculture comme dans toutes les autres industries. Ce n'est pas dans un article aussi court que celui-ci que l'on peut traiter de tous les détails de l'exploitation du rucher, mais nous désirons insister sur ce fait que l'apiculteur débutant fera bien de passer au moins toute une saison avec un apiculteur expérimenté pour acquérir de l'expérience dans la manipulation des abeilles avant d'acheter des abeilles pour lui-même. S'il ne peut le faire, alors, qu'il se procure une ou deux ruches, un bon manuel, et qu'il aille voir aussi souvent que possible les apiculteurs voisins.

Un débutant commet souvent l'erreur d'acheter son premier lot d'abeilles vers la fin de l'été ou à l'automne; c'est là une grosse erreur qui lui causera beaucoup d'ennuis et qui entraînera peut-être la perte de ses colonies. Le meilleur moment de l'année pour se mettre à l'apiculture est le printemps,

car s'il y a quelque chose qui ne marche pas, on peut le rectifier en été mais non en hiver.

On voit souvent des débutants qui croient faire une bonne affaire en achetant des abeilles à prix d'occasion, tandis que l'apiculteur le plus expérimenté les refuserait si on les lui donnait. N'achetez jamais des abeilles qui ne sont pas dans des ruches à cadres mobiles ou dans des ruches qui ont moins de dix cadres, et ne prenez jamais des abeilles qui peuvent avoir le moindre germe de maladie. Faites en sorte également que chaque colonie ait une bonne reine. N'achetez pas des colonies d'abeilles d'un apiculteur voisin pour les transporter pendant la saison d'activité, car si vous le faites, vous pouvez être sûr que toute la population butineuse retournera à son ancien domicile et votre ruche restera affaiblie. Une colonie ne devrait jamais être transportée à moins de 2 milles de distance. Un nouvel essaim peut être transporté quand on veut. Il y a pendant toute la saison active, des problèmes de manipulation sur lesquels tout le monde est prêt à donner des conseils au débutant, et ces conseils, lorsqu'ils sont suivis, créent le plus souvent de nouvelles difficultés. Procurez-vous donc toute l'expérience que vous pourrez avant de vous mettre à élever des abeilles, et si vous avez des doutes, écrivez au Service de l'apiculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa.

BDN A SAVOIR

Les forêts canadiennes ne le cèdent qu'à l'agriculture au point de vue de leur contribution au revenu national.

Les fourrures brutes sont actuellement le seul produit économique d'une étendue couvrant des centaines de milliers de milles carrés au Canada et elles sont un produit important de toutes les provinces et territoires.

Le Canada a la réputation d'être la réserve de bois tendre de l'Empire; il n'y a que la Russie Asiatique et les Etats-Unis que l'égalent au point de vue de ses forêts de conifères.

La production de produits animaux au Canada est réglée dans une large mesure par la demande au pays et outre-mer pour le beurre canadien, le fromage, les conserves de poisson, les viandes fraîches et gelées, le bacon et les jambons, le lait

condensé et évaporé.

Le grand nombre de boeufs élevés et abattus au Canada fournit une provision de peaux pour les industries du cuir, qui fonctionnent depuis longtemps sur une échelle considérable.

Le lac Winnipeg est à 710 pieds au-dessus du niveau de la mer; le lac Supérieur, 602; le lac Huron, 581; le lac-Erié, 572, et le lac Ontario, 246 pieds au-dessus du niveau de la mer.

Le plus haut point des Monts Appalaches au Canada est la montagne de Table Top, en Gaspésie, 5,400 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le plus haut point des Laurentides dans l'Ontario est Tip-Top, qui est de 2,120 pieds au-dessus du niveau de la mer. Cette côte se trouve près de la rive ouest du Lac Supérieur.

Comme le Grand Lac des Ours n'est que de 391 pieds au-dessus du niveau de la mer et que sa plus grande profondeur est de 450 pieds, le fond du lac à cet endroit doit être au-dessous du niveau de la mer.

L'industrie des abattoirs et des conserves qui dépend principalement de l'industrie animale a été en ces dernières années l'une des industries manufacturières les plus importantes au Canada.

Pendant les onze premiers jours de 1934, les exportations de bestiaux canadiens au Royaume-Uni se sont chiffrées par 1,671 têtes contre 578 pour la période correspondante de l'année dernière.

Pendant la semaine finissant le 4 janvier inclusivement, les expéditions d'animaux en vie de l'Ouest à l'Est du Canada comprenaient 1,037 boeufs et 2,960 pores. Il ne s'est pas expédié de moutons.

Le type le plus commun des tabacs en feuille cultivés dans les Indes Britanniques est le Puloo Pata qui est presque aussi large qu'il est long, et qui est employé dans les préparations de tabacs indiens où l'on désire un goût peu prononcé.

Pendant la semaine finissant le 11 janvier, il s'est exporté au Royaume-Uni 77,167 barils et 33,708 caisses de pommes, une augmentation de 27 pour cent sur les barils et une diminution de 20 pour cent sur les caisses, par comparaison aux expéditions de la semaine précédente qui étaient de 60,550 barils et de 42,324 caisses.

"IL N'EST POINT DE BONHEUR SANS NUAGE"

... mais le Gin de Kuyper fait briller le soleil à travers les nuages.

1⁰⁰ la bouteille de 10 onces

2⁵⁰ la bouteille de 26 onces

3⁵⁰ la bouteille de 40 onces

"Cette Réelle Saveur de Hollande"

GIN de KUYPER

EN VENTE AU CANADA DEPUIS PLUS DE 100 ANS

Mélangé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SOHN, DISTILLATEURS, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

Plus de chaleur par dollar

Le montant de chaleur donnée par n'importe quel charbon en comparaison avec le coût c'est l'épreuve de son économie. Les essais officiels démontrent que le véritable Anthracite Écossais assure le maximum en fait de chaleur par tonne. Il s'allume vite et la combustion en est égale, prolongée, donnant une chaleur qui ne varie pas. Dispense de mâchefer — peu de cendres. Ne prend que peu d'attention à la fournaise.

En vente chez
C. E. TENNY
WATERLOO, P.Q.

VÉRITABLE ANTHRACITE ÉCOSSAIS

NOS COURRIERS

STE-ANNE DE STUKELY

—Se sont rendus chez M. Arès, récemment: M. et Mme Albert Arès, M. et Mme Elie Arès, M. et Mme Adélar Arès, M. et Mme Ovide Arès, de Ste-Anne; M. et Mme Edgar Arès, M. et Mme Georges Arès, de Eastman; M. et Mme Isaac Marois, de St-Joachim; M. et Mme Léopold Marois, Mlle Lorraine Marois, M. Lionel Beauregard, MM. Aldas, André et Donat Marois, M. Cyril Bouchard, Mlles Lucienne et Antoinette Larose, de Eastman; Mlle Marie-Rose Lavoie, de Ste-Anne; M. Jean-Paul Vallières, MM. Lucien et Philippe Lavoie, Mlles Régina Jeannette, Léona, Hermine et Albertine Arès, MM. Gaston et Laurier Blanchard, Romuald Bourgeois, Origène, Léonard, Anthime, Léopold et Léonard Arès, Mlle H. Foisy, Mlle Irène Beauregard, Mlle Jeanne Beauregard, M. A. Labrie, M. D. Allaire.

Il y eut chant, musique et danse. Un succulent goûter fut servi et tous se séparèrent à une heure très avancée.

WEST-SHEFFORD

—Ces jours derniers, ont eu lieu les funérailles de Mme Isaïe Benoit [Délina Provost], décédée après quelques jours de maladie, à l'âge de 72 ans. La levée du corps fut faite par M. le curé J. O. Paulhus, qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Napoléon Chagnon, Antoine Lapiere, Elie Bérard, Jean Lacasse, Ernest Racine et Adélar Choinière. Conduisaient le deuil: le mari de la défunte, ses fils et ses filles, M. et Mme Adélar Benoit, M. Hormidas Benoit, de Foster, M. et Mme Philippe Benoit, de Waterloo, M. Napoléon Benoit, de Montréal, M. et Mme Stanislas Benoit, M. Fortunat Benoit, de Montréal, M. et Mme Olivier St-Jean [M.-L. Benoit], et M. et Mme Amédée Dubé [Gréselda Benoit], de West Shefford.

Dans le cortège on remarquait: Mme Léo Choinière, M. Ovila Benoit, M. Léopold Benoit, de Montréal; M. et Mme Victor Langlois, de Granby; M. et Mme Philiat Dion, M. Dol-

lard Benoit, Mlle Jeannette Benoit, M. Paul-Emile Benoit, M. et Mme Albert Benoit, M. et Mme Léopold Fournier, MM. Roland et Hector St-Jean, Mlles Dorilla et Doris St-Jean, M. Hector Benoit, Mlle Marie-Berthe Dubé, M. Maurice Dubé, M. Antoine Messier, Mme M. Chagnon, MM. Adélar Caron, Georges Choinière, René Lapiere, C. Séguin, Lucien Bergeron, Mme et Mlle Forand, M. et Mme Philiat Fournier, Mme Elzéar Huot, M. et Mme Omer Huot, M. et Mme Elzéar Dubé, M. et Mme Henri Brodeur, M. W. Dion, M. et Mme J. Guay, M. Albert Jones, M. Luc Marchessault, M. H. Picard, M.D., M. Adélar Cloutier, M. J. St-Jean, M. Ovila Roy, etc.

La défunte laisse aussi 33 petits-enfants et 3 arrière-petits-enfants. Nos sincères sympathies à la famille.

—Un pénible accident a causé tout un émoi ici, alors que Isidore Poirier, âgé de 13 ans, fils de M. et Mme Raymond Poirier, fut blessé en revenant de la classe. La victime, avec ses petits compagnons, retournait après la classe à sa demeure emmitoufflé contre le froid, lorsqu'une voiture conduite par M. Yvon Ménard, le frappa. Le bout du travail lui lacéra la figure et lui sortit un oeil de l'orbite. L'enfant eut la force de courir chez lui. Le Dr. Picard fut appelé et l'enfant fut conduit à l'hôpital de Granby. Son état, quoique grave, n'inspire plus de crainte.

—Un autre accident de ce genre est arrivé vendredi dernier à M. Alphonse Bois. Il était à bûcher, lorsqu'un éclat de bois, parti sous la hache, lui pénétra dans l'oeil. Le Dr. Picard a été appelé; son état est grave, puisqu'on craint de lui enlever l'oeil.

—Mercredi soir, à la salle du couvent, avait lieu la réunion mensuelle des membres du Cercle d'Etudes. M. le curé J. O. Paulhus était le président honoraire. MM. les agronomes O. Descostes et Armand Lambert, de Waterloo, René Lapiere, président du Cercle et Léo Duquette, secrétaire, donnèrent chacun une intéressante conférence.

—Les parties de goudet intéressent tous les amateurs de sport. Dimanche dernier, notre club local a été victorieux contre le Granby par un score de 2 à 1.

—Se rendaient Montréal samedi dernier: M. et Mme Donat Renaud, Mme Ulric Lapiere, Mmes Alfred Potvin et A. Lagloire, Donald Enright, Mlle Edouardina Jolin, MM. Gérard Foisy, Georges Duquette et L. Lamothe.

—Mlle Claire Duquette, de Montréal, était chez sa mère, dimanche.

—Mme Henri Brodeur est actuellement au chevet de sa soeur malade à Woonsocket, R. I.

SOUTH STUKELY

—Au profit de l'église de St-Etienne de Bolton, fut organisée par Mlle Claire Goyette, chez M. Joseph Goyette, une partie de Cinq-Cents, récemment. Le premier prix des dames fut gagné par Mme Joseph Lacoste; le premier prix des hommes, par M. Normand Cloutier; prix de consolation par Mlle Cécile Berger et M. Alcide Desautels.

—M. Jackson Spencer, dangereusement malade, est sous les soins du Dr. Blake et de Mlles Louise Languedoc et Geraldine Martin. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—M. et Mme M. Martin étaient de passage à Sherbrooke, dimanche, visitant leur fils, Halden, à l'hôpital du Dr. Darche.

—M. Maurice Poirier se rendait à Foster chez sa tante, Mme Léo Bourbeau.

—Le Rév. Thompson, ainsi que sa fille, Alice, étaient à Waterloo lundi, pour affaires.

—M. Normand Cloutier et Mlle Thérèse Petit étaient à Ste-Anne, ces jours derniers.

KNOWLTON

—Lundi matin, M. le curé G. Martel a béni le mariage de Mlle Stella Goyette, fille de M. et Mme Edouard Goyette, avec M. Alcide Girard.

Les mariés partirent immédiatement pour un voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Donat Renaud se rendaient à Montréal en fin de semaine.

—Un groupe d'amis passaient le lundi gras chez M. et Mme Wilfrid Grenier, de West Shefford. Nous y remarquons: M. et Mme Réal Huot, Mlles Rose-Alice Grenier, Eva Grenier, Marguerite Patenaude, Anita Patenaude, Gilberte Ménard, Réjeanne Ménard, Gabrielle Lamothe, Dolorès Huot, Marguerite Huot, Aldéa St-Martin, Lucille et A. Ménard, Olive Dupuis, Thérèse Poirier, Clara et Cora Dupuis, Ruth Lapiere, Alice et Viviane Dalpé, Adrienne Renaud, MM. E. Patenaude, Elzéar et Ovila Grenier, Roméo Grenier, Armand Lamothe, J. Lamothe, Frédéric Leduc, Raymond Leduc, Armand Huot, Arcade Lapiere, Ernest Huot, E. St-Martin, Rosaire Dextrateur, Maurice Dextrateur, Gérard Vincelette, Germain Poirier, N. Viens, Yvon Ménard, Léonard Ménard, Roméo Patenaude, L. Patenaude, Eugène Dalpé, R. Patenaude, Georges Dalpé, Emile Thomas, et autres.

Les exportateurs de trèfle rouge dans l'Ouest de l'Ontario, dit le Bulletin fédéral de la Division des semences, ont été émus par la nouvelle que certains importateurs allemands de cette graine sont d'avis que les types de trèfle velu ne conviennent pas pour l'alimentation des bestiaux dans ce pays, et que l'on exige dans certains cas une vérification des types avant l'expédition.

PRISES DE POISSON DE MER EN DECEMBRE.

Les pêcheurs maritimes du Canada réalisèrent en décembre 1933 des prises de poissons, mollusques et crustacés d'un poids de 292,500 quintaux et d'une valeur au débarquement un peu supérieure à \$404,000. Sur la côte atlantique, les prises se chiffrent à 111,525 quintaux d'une valeur de \$345,000 au débarquement cependant que sur la côte pacifique les prises se totalisèrent à un peu plus de 181,000 quintaux d'une valeur de \$59,000 à 360,000. Ces totaux ont été établis par le ministère fédéral des Pêcheries d'après les données recueillies par ses agents, mais il faut tenir compte que ces chiffres sont susceptibles de révision.

On pourra trouver étrange, au premier abord, que des prises de 181,000 quintaux sur la côte pacifique n'aient réalisé qu'une valeur de 360,000 au débarquement, alors que sur la côte atlantique une production moindre a rapporté davantage, mais l'explication est simple. Les différentes espèces de poissons diffèrent naturellement en valeur et le saumon et le flétan sont les plus précieux produits de mer de la Colombie-britannique. Or, le mois de décembre constitue une des périodes de la saison prohibée de pêche au flétan, établie en vertu du traité qui s'est conclu entre le Canada et les Etats-Unis. C'est aussi une époque où la pêche du saumon ne se pratique jamais avec beaucoup d'activité en Colombie britannique, une époque, où, en fait, la pêche du saumon est parfois interdite entièrement.

En décembre, donc, les pêcheurs de la Colombie britannique ne réalisent aucune quantité de flétan, et ne prennent que de faibles quantités de saumon, tout au plus. Cette condition ne peut manquer d'influer sur la valeur globale du poisson au débarquement propre à cette province. La majeure fraction des prises de décembre 1933 sur la côte occidentale fut constituée de hareng dont les prix sont toujours faibles. Quoiqu'il en soit, la valeur globale du poisson au débarquement pour la province fut de \$6,900 supérieure à celle propre à décembre 1932.

En ce qui concerne la production du Canada, la totalité des déchargements fut d'environ 918,900 quintaux inférieure à celle de décembre 1932. La majeure fraction du décreusement, soit 77,180 quintaux, s'est produite en Colombie britannique et fut imputable au ralentissement de la pêche du hareng qui ne fournit que 150,400 quintaux, en chiffres bruts, par comparaison à 248,700 quintaux en décembre antérieur. On constate une faible augmentation nette à l'égard des autres pêches de la côte du Pacifique. Les prises de saumon y furent un peu plus faibles qu'en décembre antérieur. Il s'y est pris, toutefois, 3,177 barils de couteaux et de mactres par comparaison à 156 barils seulement. La pêche des crabes et des huîtres manifesta aussi un accroissement. La totalité des prises atlantiques accuse un fléchissement de 14,700 quintaux, chacune des quatre provinces, à l'exception de Québec, ayant éprouvé une diminution. Comme on l'a déjà signalé, il s'est produit en Colombie britannique un gain de \$6,900 dans la valeur au débarquement mais une régression de \$42,000 sur la côte atlantique, de sorte que dans l'ensemble, le bilan des opérations de pêche se solde par un rendement pécuniaire déficitaire de \$35,000.

En décembre, il s'est effectué des exploitations de pêche dans les quatre provinces at-

lantiques mais en Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick elles ne furent pas conduites avec vigueur. C'est, au demeurant, la condition qu'on y constate normalement en décembre. Par contre, en Québec, les pêcheurs réalisèrent une production de 1,755 quintaux par comparaison à 1,455 quintaux. Au chiffre de \$3,900, la valeur au débarquement de cette province fut de plusieurs centaines de dollars supérieure à celle de décembre 1932. En l'île du Prince Edouard, aux chiffres de 3,710 quintaux et de \$10,450, la production et la valeur au débarquement accusèrent respectivement un certain décroissement.

LA FETE DES POUPEES AU JAPON.

Il n'y a pas de plus belle fête, pour les petits Japonais, que la fête du 2 mars: c'est la fête des poupées qui se célèbre avec enthousiasme dans toutes les maisons où il y a des petites filles, dans la plus humble cabane comme sous les lambris des palais impériaux.

La Fête des Poupées — Hina Matsuri — a été, cette année, particulièrement célébrée au palais impérial, parce que les filles de l'empereur, les princesses Teru et Taka, ont offert u-

ne réception en l'honneur des membres de la famille impériale. Depuis plusieurs mois les fabriques de poupées et les artistes spéciaux préparaient des sujets pour la fête; mais ils ne furent sortis que le jour même.

Les poupées qui se donnent chaque année aux princesses représentent une valeur de plusieurs centaines de dollars. Elles portent le costume antique et traditionnel de la cour et sont placées par les maîtres de cérémonies sur des coussins de soie. Les princesses japonaises se divertissent à jouer à la poupée comme toutes les gamines. La plus âgée, la petite princesse Shigeko Tru-Nomiya, née le 6 décembre 1925, est nécessairement promue à la dignité de maîtresse de maison à la Fête des Poupées du palais impérial. La plus jeune princesse, Kazuko Takunomiya, née le 30 septembre 1929, a ses invités particuliers, qu'elle reçoit de son côté, indépendamment de sa soeur.

La Fête des Poupées intéresse d'ailleurs toutes les petites filles du Japon. Le peuple oublie volontiers toute crise, même économique et il n'y a certainement pas une petite fille au Japon qui, ce jour-là, ne reçoive en cadeau une poupée toute neuve. Chez les bourgeois, les poupées sont d'un luxe inaccoutumé. Il est, dans les vitrines, des sujets qui coûtent des centaines de dollars.

Successor de Elise Gaudet.

Tel Bureau 78

B. MARCHESSAULT AVOCAT

WATERLOO.

P. Q.

HUME & MCKERGOW AVOCATS

WATERLOO, P. Q.

Bureau ouvert chez le notaire A. Boulay les mercredi et samedi de chaque semaine.

Aussi bureau à Granby, 112 rue Principale.

John P. Hume, B.A., B.C.I. Alfred T. McKergow, B.A., B.C.I.

NOUS PRENONS VOS COMMANDES

POUR

LIVRETS DE COMPTOIR

5c.

EN MONTANT

—AUSSI—

IMPRESSIONS DE TOUTE
SORTE ET FORMULES
LEGALES

A l'usage des secrétaires-trésoriers de municipalités, de corporations scolaires, de notaires, d'avocats, de huissiers, de shérifs, etc.

L'Imp. de Formules Légales

WATERLOO, P. Q.

Quelle meilleure PREUVE
de QUALITÉ ?... VENTE

...LA PLUS GRANDE VENTE
AU CANADA

En toute sincérité, nous croyons qu'il n'existe pas de meilleur gin geneva que le Melchers CROIX D'OR. Il est fait de grains de choix, l'âge en est attesté par le Gouvernement Fédéral, et l'art et l'expérience du manufacturier garantissent une qualité uniformément excellente. Le fait indiscutable est que les Canadiens le préfèrent de beaucoup à tout autre gin.



Le
GIN
CANADIEN
Authentique
GENEVA

MELCHERS

CROIX D'OR

MELCHERS DISTILLERIES LIMITED

Distillateurs depuis 1898

Distilleries: Berthierville, Qué. Bureau-Chef: Montréal, Qué.

10 onces \$1.00
26 onces 2.30
40 onces 3.30

Résultats du Hockey:
vendredi le dimanche
mardi, jeudi et samedi
à 11 h. p.m.
C.F.C.F. et C.H.R.C.

L'embauchage en 1933

Rien ne met mieux en lumière que le mouvement de l'embauchage la détente significative qui s'est opérée, l'an dernier, dans l'état économique du Canada. Peut-être conviendrait-il d'ajouter dans l'état économique mondial puisque, ainsi que nous l'écrivions dans notre livraison de janvier, la plupart des pays, Allemagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, signalent, eux aussi, une diminution du nombre des sans-travail.

Les statistiques fédérales nous révèlent qu'environ 146,900 personnes ont trouvé de l'emploi en 1933, ce qui, non seulement dépasse la moyenne depuis 1920, va à l'encontre de la tendance saisonnière, mais s'oppose, en outre, à un licenciement de quarante mille ouvriers du 1er avril au 1er décembre 1932. Le début de l'année ne laissait pas prévoir un tel redressement. C'est à partir d'avril que l'indice se mit à monter et, à la fin de l'exercice, il accusait une avance de 20 pour cent, le gain le plus considérable jamais enregistré au Canada.

Sous une forme plus concrète, cette hausse, répartie par région, se traduit par un excédent de 10,500 dans les provinces maritimes, de 52,000 dans Québec, de 56,000 dans Ontario, de 13,600 dans les provinces de l'Ouest et de 13,900 en Colombie britannique. Considérée maintenant du point de vue des industries, elle donne une augmentation de 41,189 dans la fabrication, de 36,275 dans le bois, de 6,606 dans les mines, de 932 dans les communications, de 6,665 dans les transports, de 46,310 dans le bâtiment, de 1,577 dans les services et de 8,592 dans le commerce. Si les travaux publics entrepris pour remédier au chômage ont contribué, dans une forte mesure, à l'accroissement mentionné, au poste du bâtiment, ils n'ont, en revanche, exercé aucune influence sur l'activité manufacturière en progrès continu depuis huit mois. L'amélioration s'étend à toutes les industries et couvre tout le pays et c'est là l'aspect le plus heureux du mouvement du travail en 1933.

Conclusions optimistes—

Confirmant et complétant le témoignage des statistiques de l'embauchage, l'Association canadienne des manufacturiers vient de publier les résultats d'une enquête menée à travers tout le pays sur la production l'an dernier. De ce relevé, il ressort, en premier lieu, qu'environ soixante-cinq pour cent des établissements industriels ont, à partir du second trimestre, vu leur chiffre d'affaires dépasser celui de l'exercice précédent. A défaut de progrès, la plupart des autres ont pu maintenir leur bénéfices ou peu s'en faut, au niveau de 1932. Ce sont, en deuxième lieu, les produits alimentaires, les textiles, la confection, bref les biens de consommation qui ont été l'objet de la reprise la plus marquée. Les fabricants de matériaux de construction, d'outillage mécanique restent moins favorisés, bien que, dans certains cas, il se soit, là aussi, produit un certain redressement.

Les achats de matières premières, apparaît-il en troisième lieu, se poursuivent d'une manière générale, au jour le jour, mais il est à noter qu'un nombre considérable d'entreprises, prévoyant une hausse prochaine des prix, ont complété leur approvisionnement. Si peu de sociétés ont, au cours de l'an dernier, procédé à des travaux d'agrandissements, plusieurs, en revanche, ont consacré des sommes importantes en réparations et en outillage, ce qui leur a permis, quatrièmement, de

garder une partie de leur personnel occupé. Cinquièmement, la majorité est d'opinion que les traités de commerce impériaux ont apporté un grand stimulant à l'exposition, particulièrement en ce qui concerne le bœuf, les bois et leurs dérivés, les conserves de fruits et de poissons. Enfin, quatre cent cinquante établissements ont commencé à produire, l'an dernier, dont une forte proportion affiliée à des maisons d'outre-mer, et deux cent cinquante produits canadiens nouveaux ont été lancés sur le marché. Pour ce qui est de l'année qui commence, elle devrait logiquement imprimer une plus vive allure à l'industrie, accentuer les premiers plans gains réalisés l'an dernier. La convalescence dans laquelle le Royaume-Uni et d'autres pays sont entrés, les efforts gigantesques que font les Etats-Unis pour vaincre le marasme sont des signes de bon augure. Sans attendre monts et merveilles de 1934, l'Association canadienne des manufacturiers est convaincue qu'elle marquera un redoublement d'activité.

Expansion du commerce—

Si le chiffre de nos exportations n'a pas encore atteint celui de 1931, il s'en approche graduellement comme l'indique l'état de décembre, nettement supérieur à celui de l'époque correspondante de 1932. Les sorties de marchandises s'alignent, en ce mois, à près de cinquante et un millions contre quarante-deux et deux tiers il y a un an et cinquante-trois et quart, il y a deux ans. Les principales plus-values sont le bois et leurs dérivés, onze millions et trois quarts contre neuf et quart, acier et fonte, deux millions contre un million; autres minerais, cinq millions et deux tiers contre trois et demi; minerais non métalliques, près d'un million et demi contre moins d'un million; produits animaux, sept millions contre quatre et deux tiers; textiles, un demi-million contre un quart. A vrai dire, on ne trouve en recul que les produits agricoles, vingt millions et deux tiers en regard de vingt et un et deux tiers. Les importations se chiffrent, d'autre part, par \$35,367,553, et il en résulte un commerce global de 86 millions et quart comparativement à 71 et demi, en 1932, et un solde créditeur de quinze millions et demi au lieu de treize et deux tiers, il y a un an, et moins de treize millions en 1931. Les résultats des neuf premiers mois de l'exercice en cours donnent des exportations global de \$436,936,000 à rapprocher de 379 millions et quart, et des importations globales de 320 millions et un tiers à rapprocher de 325 et demi. Soit des échanges de 757 millions au lieu de 704 et deux tiers et une balance commerciale favorable de plus de 116 millions et demi à la place de 53 et deux tiers, l'année dernière.

Accroissement sensible—

L'accélération des affaires, déjà démontrée par maints indices et témoignages, se voit de nouveau confirmée par l'expansion des virements de fonds par chèque l'an dernier. La plus-value enregistrée est de quatre milliards cent trente-sept millions ou de seize pour cent comparativement à 1932. Le total des chèques touchés s'élève à vingt-neuf milliards neuf cent quatre-vingt-un millions contre vingt-cinq milliards huit cent quatre-vingt-quatre millions l'exercice antérieur. Des trente-deux centres, sept accusent une augmentation. Montréal signale des virements de sept milliards 994 millions ou de 11.3 pour cent supérieurs à ceux de 1932; Toronto, de dix milliards et quart ou de 26.7 p. c. supérieurs; Winnipeg, de quatre milliards 798 millions ou de 52.9 p. c. plus élevés; Van-

lions ou de 1.4 pour cent supérieurs.

Par région, Ontario rapporte une augmentation de un milliard 769 millions ou de 15.7 pour cent; Québec, de 801 millions ou de 10.3 pour cent; l'Ouest, de un milliard 17 millions ou de 33.7 pour cent. Dans les provinces maritimes, les débits bancaires ont, au contraire, fléchi de 519 millions à 481, soit de 7.8 pour cent. En Colombie britannique, ils se sont maintenus presque au même niveau qu'en 1932.

[L'Economiste Canadien].

UNE AUTRE LETTRE DE M. G. B. PAYNE

M. le Rédacteur,

Le professeur C. S. Fowler, fameux phrénologue, au cours d'une causerie devant des dames, déclarait: "Il n'y a pas une femme dans cet auditoire qui sache élever ses enfants et j'en trouve la preuve dans les dires de vos... voisines!"

En y réfléchissant, nous trouvons qu'il avait joliment raison.

A la campagne surtout, où les voisins se connaissent tous, la curiosité leur fait toujours découvrir ce qui se passe dans les alentours, les raisons qui amènent tel ou tel visiteur. Et c'est à la campagne que se trouvent le gibier et le poisson pour le plus grand plaisir du sportsman.

Il y a quarante ans, je savais moi-même les noms de ceux qui tiraient la perdrix une semaine avant l'ouverture officielle de la chasse. Dans la 2e semaine d'août, je roulais en bicyclette, interviewant les gens et leur déclarant que bien des gens de Granby viendraient chasser la perdrix, que s'ils entendaient des coups de fusils, ils pourraient vérifier les noms des tireurs et me les transmettre et de mon côté, je tirais l'identité des informateurs. Et j'ajoutais que j'allais demander le même service à d'autres gens des alentours et qu'ainsi, j'allais être en mesure de surveiller toute la localité. Il arriva, comme résultat, que la chasse hors de saison cessa dans ces parages.

Les voisins se craignaient les uns les autres.

Si l'article 178 du code municipal était amendé de façon à ce que chaque garde-champêtre devienne un garde-chasse dûment autorisé, la loi de chasse ne serait jamais enfreinte dans cette région, surtout par les étrangers.

Les permis du gouvernement seraient obtenus gratis du secrétaire-trésorier de la municipalité, dans le cas des résidents, et vendus aux étrangers, révoquables pour cause.

Le garde-chasse-champêtre vérifierait les permis ou saisirait les fusils et ferait rapport au secrétaire-trésorier, recevant pour cela 30c de l'heure pour son rapport et percevant la moitié des amendes.

Le réfractaire à la loi réaliserait rapidement que les yeux des voisins et de leurs enfants sont braqués sur lui, que des plaintes seraient faites à Québec, une enquête commandée, le coupable puni.

Les gardes-champêtres sont changés tous les deux ans. La communauté connaîtrait vite son devoir, les enfants rivaliseraient d'attention pour rapporter les étrangers cependant que l'envie et la jalousie en conduiraient plusieurs à rapporter à Québec, sous l'anonymat, les faits et gestes de leurs voisins, dans le but de déclencher des recherches.

Tous mes correspondants sont d'accord pour trouver coûteux et inefficace la protection actuelle au gibier et au poisson. La majorité appuie mon système, d'autres doutent de son efficacité.

Je déclare solennellement que

le système des permis et gardes-champêtres contournerait nos difficultés avant cinq ans et que la prochaine génération pourrait ainsi goûter le plus hygiénique et le plus viril des sports.

Ceci est mon troisième article sur la protection du gibier et du poisson.

Votre tout dévoué,

Col. J. Bruce PAYNE,
Granby, Qué.

A PROPOS DU BILL CAHAN

Une protestation du comité de surveillance de l'Activité Nationale.

M. le rédacteur,

Veillez avoir l'obligeance de publier sans retard le texte ci-bas dans votre journal. Comme vous pouvez le constater, ce texte est une lettre que nous avons envoyée aux députés canadiens-français au parlement fédéral. Vous pourrez constater également que l'intérêt de notre race est en jeu, par conséquent votre aide en diffusant notre communiqué dirigera nos députés vers une orientation nationale et leur assurera l'appui de l'opinion publique s'ils remplissent leur devoir.

M. le député,

Le bill Cahan ayant pour objet la création d'un bureau de traduction présenté à la Chambre des Communes, soulève des objections qui ont déjà dû vous être communiquées.

1.—Le Service de la traduction revêt au Parlement un caractère particulier qui en rend la centralisation défavorable.

Cette centralisation empêcherait les traducteurs de se spécialiser comme ils le font maintenant dans chacun des départements auxquels ils sont attachés. Il est évident qu'un bon traducteur dans le département des Mines pourrait être médiocre dans celui de l'Agriculture ou de la Marine et des Pêcheries. Son travail de traducteur serait forcément plus lent et de moindre qualité.

2.—Il y a tellement de mots techniques à traduire qu'un traducteur non spécialisé ne peut s'acquitter convenablement d'un tel travail qui serait distribué

au hasard des traducteurs officiels. Un journal de Montréal dit avec raison: "Mais nul pensée d'économie ne justifierait un constructeur de mettre en commun, pour tenir tout son monde occupé, la tâche qui relève de différents métiers."

3.—Ce sont surtout nos compatriotes qui auront à en souffrir: a—en influence [sur les 91 traducteurs, il y a une vingtaine de chefs ou sous-chefs français, ces derniers deviendront subalternes ou seront renvoyés; les traducteurs aux Communes passeront de 48 à 18]; b—en salaire revenant aux nôtres; le projet de loi explique que les traducteurs touchent \$252,000. On veut économiser \$70,000 sur cette somme.

4.—Le bilinguisme diminuera aux Communes: 50 pour cent des documents sont déjà unilingues, ce pourcentage augmentera encore, et d'après ce que l'on peut prévoir, la correspondance de certains services tombera à zéro.

Ce sont là quelques-unes des nombreuses raisons pour lesquelles nous vous demandons de voter contre le bill Cahan. Il s'agit de l'intérêt des nôtres qui doit passer ici avant toute considération de parti.

L'ACTIVITE NATIONALE,
[Comité de surveillance].
Stanislas BEGIN.

LA VEILLE D'AUSTERLITZ

C'était en Moravie — le 1er décembre 1805.

Un grand feu de bivouac avait été allumé et ses grandes lueurs éclairaient par en-dessous les culottes blanches des grenadiers, leurs parements pourpres, les plaques de cuivre de leurs bonnets.

La nuit faisait le cercle alentour.

Un grand silence pesait sur cette veillée d'armes.

Soudain, un frémissement parcourut la ligne des sentinelles. On venait de signaler l'Empereur.

Surgi à l'improviste dans le camp, Napoléon s'avance, le petit chapeau sur les yeux, la main droite dans le revers de son habit. Lannes, Soult, Murat le suivent. Il vient de parcourir le champ de bataille et

OFFRE D'ESSAI GRATIS DE KRUSCHEN

Si vous n'avez jamais essayé Kruschen — faites-le maintenant à nos frais. Nous avons distribué un très grand nombre de paquets "Giant" spéciaux, qui vous permettront de juger par vous-même combien notre prétention est juste. Demandez, à votre pharmacien, le nouveau paquet "Giant" à 75c.

Ceci comprend notre bouteille au prix régulier de 75c, ainsi qu'une bouteille d'essai — dose suffisante pour envisager une semaine. Ouvrez d'abord la bouteille d'essai, prenez-en. Si, ensuite, vous êtes absolument convaincu que l'efficacité de Kruschen n'est pas telle que nous le prétendons, la bouteille régulière qui reste est aussi bonne que lors de son achat. Rapportez-la. Votre pharmacien est autorisé à vous remettre immédiatement votre 75c et sans discussion. Vous aurez essayé Kruschen, gratuitement, à nos frais. Rien de plus raisonnable, n'est-ce pas? Fabriqué par E. Griffiths Hugues Ltd., Manchester, Angleterre [Fondée en 1756]. Importateurs: McGillivray Bros., Ltd., Toronto.

de décider qu'il faudra d'abord enlever le plateau de Pratzen. Il vient de communiquer cette décision à ses soldats.

Parvenu au brasier qui pétillait, l'Empereur s'arrête: —Soldats!...

Mais la décharge d'une pièce ennemie lui coupe la parole. Alors un vieux grenadier s'avance:

—Ne l'expose pas, lui dit-il. Demain nous l'amènerons les drapeaux et les canons des Russes.

Mais l'Empereur recommande:

—Soldats!...

Et il lance sa proclamation. A ce moment, la première ligne autrichienne ouvrit un feu d'enfer. A l'aube, Napoléon donna ordre à ses maréchaux d'engager le combat. Un soleil prestigieux venait de se lever.

Soult s'empara du plateau. Lannes, Murat, Kellermann jetèrent les Autrichiens en désordre sur Austerlitz. La Garde et les grenadiers d'Oudinot précipitèrent les Russes dans les étangs glacés.

La Cloche de Lois, Abitibi



Un village nouveau, fondé par des chômeurs colons vient de surgir dans le Canton Privat, en Abitibi. L'endroit s'appelle Lois, mais ce nom sera bientôt changé pour celui de Laferté.

Comme toute colonie naissante celle de Lois a besoin de beaucoup de choses et c'est pourquoi le Canadien National a jugé à propos d'offrir à la future chapelle une cloche qu'il avait en magasin et qui était montée autrefois sur l'une de ses locomotives faisant le service de la banlieue. Après avoir fait courir deux ou trois générations de banlieusards la cloche, mise au rancart avec la locomotive qui la portait, appellera désormais à la prière la paisible population de Laferté. Quelle noble et édifiante façon de prendre ses invalides!

On voit, en haut M. J.-E. Laforte, agent général du service de la colonisation du Canadien National, remettant officiellement à M. l'abbé Jean Bergeron, directeur des missionnaires-coloniateurs de la Province de Québec, le cadeau fait au village de Laferté par le réseau National. En bas, une locomotive affectée au service de la banlieue, avec sa cloche. En médaillon la nouvelle cloche de Lois accrochée à son support temporaire. (Photo. Canadien National.)

LE PROBLEME DES PROBLEMES

Comme l'an dernier, comme il y a deux ans, trois ans, quinze ans, cinquante ans, notre grand problème c'est encore de placer nos gens au pays.

Du Saguenay, où dans la petite ville de Jonquière, 800 chefs de famille sans travail vivent des secours directs, nous arrivons des milliers de demandes de nos gens qui veulent s'établir au pays.

La même situation existe dans la Beauce, dans Dorchester, dans les Cantons de l'Est. Plus grave encore est la situation aux Trois-Rivières, à Hull, et dans la seule ville de Montréal 48,000 familles mourraient de faim et de froid si l'Etat ne s'occupait de les nourrir, de les vêtir et de leur fournir le chauffage.

Actuellement il y aurait au moins 100,000 familles et fils de cultivateurs à établir sur des terres.

L'an prochain ce nombre se sera accru d'une vingtaine de mille pour le moins, et il en sera de même dans deux ans.

Que faisons-nous pour solutionner ce problème?

D'après les calculs les plus justes, en 1933, on a établi 3,950 familles.

C'est la vingt-cinquième partie de ce qu'il aurait fallu faire.

Depuis quelques années on a essayé de régler ce problème industriellement.

La situation est pire qu'auparavant.

Et pourtant que de millions engloutis!

Nos gens ont besoin de pain, de beurre, de viande, de miel, de sucre, de vêtements, d'abri, de chauffage.

La terre que nous foulons de nos pas peut donner tout ça.

Et nous en avons par millions d'acres.

Et au lieu d'aider dans toute la mesure du possible à ceux qui demandent à défricher cette terre et en tirer tout le nécessaire à leur subsistance, nous avons reconstruit des chemins, creusé des tunnels, bâti des vespasiennes, érigé des pans de murs, fait des trottoirs, bâti des hôtels de ville, édifié des palais, élevé des ponts-monuments.

Ignore-t-on que tous ces tas de béton, de pierre ou de ferrailles ne sauraient produire ni un pain, ni une motte de beurre?

Quand adoptera-t-on une politique de colonisation assez large pour permettre à nos gens qui le demandent, de pouvoir produire de quoi manger, se vêtir, s'abriter, se chauffer?

C'est le plus pressant de nos problèmes.

J. E. Laforce.

LA BELLE PROVINCE DE QUEBEC

La saison du carnaval.

C'est pendant la saison du carnaval qu'il est particulièrement intéressant de visiter le Canada-français.

Dans presque toutes les villes, les organisations sportives mettent en marche l'exécution d'un programme sportif fort élaboré.

Les clubs de hockey sont à leur meilleur et la course au championnat se dessine plus nettement et fouette l'ambition des joueurs. Le public supporte avec plus de vigueur, plus d'enthousiasme encore, les élus de son choix.

Les clubs de raquette multiplient leurs démonstrations extérieures et les courses succèdent aux parades, aux promenades, aux flambeaux, aux excursions avec drapeaux et corps de clairons.

Les différents costumes sont jolis et d'un effet réussi. Le public aime voir défiler nos raquetteurs, gais lurons et bons enfants, entendre leurs refrains joyeux.

Les amateurs de ski ont également leurs admirateurs, qu'ils fassent le saut périlleux, toujours gracieux, ou que les skieurs, en pelotons, dévalent des flancs d'une colline ou sortent subitement d'un grand bois de pins vert sombre pour teinter la neige blanche des couleurs brunes ou vives de leurs costumes.

Nos patinoires sont couvertes de patineurs qui se balancent mollement, courent ou vivent suivant l'heure ou le programme tracé.

Sur nos rivières, les courses de chevaux attirent toujours un nombre considérable d'amateurs ou de parieurs, partisans indéfectibles de tel ou tel cheval local de certaine capacité de vitesse.

Le "tramping", le "camping" ont leurs amateurs qui préfèrent ce genre de sport à tous les autres.

Et le curling donc et ces

balayeurs enragés qui supportent la position convoitée près du but et calculent les points par anticipation.

Les courses d'attelage de chiens esquimaux, les courses d'endurances en raquette, en ski ou en patin, tous les sports se pratiquent dans notre province pendant la période du carnaval et c'est très agréable d'y prendre part tout au moins comme spectateurs.

Les touristes doivent se faire un devoir de participer aux fêtes nombreuses et variées que le carnaval fait naître chaque hiver. Elles sont récréatives et réconfortantes.

Que les touristes assistent aux fêtes du carnaval soit à Montréal, soit à Québec, ou ailleurs, ils sont certains de s'amuser assurément.

L'OFFICE DE BIOLOGIE

A la dernière assemblée annuelle de l'Office de Biologie marine du Canada, qui est l'organe fédéral des recherches sur la pêche sous la conduite du Ministre des Pêcheries, M. A. T. Cameron, de l'université du Manitoba, à Winnipeg, fut élu président en remplacement de M. J. Playfair McMurrich, de l'université de Toronto, qui manifesta le désir d'être relevé de ses fonctions après les avoir exercées depuis 1926. M. J. J. Cowie, du ministère des Pêcheries, à Ottawa, fut de nouveau choisi comme secrétaire-trésorier. Eu sus du président et du secrétaire-trésorier, l'Office nomme à titre de membres du bureau de direction M. McMurrich, M. W. T. MacClement, de l'université de Queens, M. A. Vachon, de l'université Laval et M. H. Whitman. M. Whitman fut nommé président du sous-bureau de direction de la côte atlantique et M. J. Bybavn, de Prince-Rupert, C.-B., président du sous-bureau de direction de la côte du Pacifique.

Dans le cours de la réunion, le plan des travaux de l'année fut formulé et discuté par les membres de l'Office et les directeurs des quatre stations de recherches appliquées à la pêche. Plusieurs comités furent aussi constitués. Les stations de recherches qui comportent des personnels permanents de scientifiques, sont sises à Prince-Rupert et à Nanaimo, en Colombie-Britannique, à Saint-André, N. B. et à Halifax, Nouvelle-Ecosse. Il existe aussi une ou deux sous-stations. Les stations de Saint-André et de Nanaimo s'appliquent à la solution de problèmes d'ordre purement scientifique tandis que les deux autres travaillent à des questions d'ordre pratique concernant l'industrie poissonnière. Les faits et données ainsi recueillis sont libéralement mis à la disposition des personnes intéressées à l'industrie des pêches du pays. Les connaissances acquises se sont déjà révélées très utiles à ceux qui en ont fait l'application.

UNE SOURCE DE RENSEIGNEMENTS

C'est ce que constitue l'Annuaire Statistique de la province.

Le Bureau des Statistiques annonce aujourd'hui la publication de l'Annuaire Statistique de la province de Québec pour l'année 1933. Ce volume constitue une source de renseignements officiels sur les activités de la population de la province et représente bien, dans son ensemble, sa situation économique actuelle. Il se compose de douze chapitres qui traitent des sujets suivants: [I] Chronologie; [II] Caractères physiques; [III] Climatologie; [IV] Population; [V] Instruction; [VI] Administration; [VII] Finances; [VIII] Production; [IX] Communications et transports; [X] Activité économique; [XI]

Travail organisé; [XII] Prévoyance; assurances et caisses populaires.

Au nombre des additions les plus importantes apportées à l'édition de 1933, il convient de signaler particulièrement les données du recensement de 1931 relatives à la population, à l'agriculture et au commerce de détail. Le lecteur trouvera donc, dans cet Annuaire, des renseignements intéressants sur les origines, le lieu de naissance et le degré d'instruction de la population, le nombre des employés à gages au travail ou chômant le 1er juin 1931 et la cause du chômage. Au chapitre de l'Agriculture, plusieurs tableaux nouveaux montrent l'étendue, la valeur, l'outillage, la dette hypothécaire et les dépenses des fermes; la population vivant sur les fermes et la main-d'œuvre agricole; le bétail, les produits animaux et leur valeur. Pour la première fois, un relevé des établissements de commerce et de services de détail a été effectué simultanément au dénombrement de la population; les chiffres préliminaires en sont donnés au chapitre du Commerce. Un état, au 30 juin 1932, des sommes engagées et payées par les gouvernements fédéral et provincial et les municipalités, pour combattre le chômage, complète le chapitre sur le Travail organisé. Trois tableaux récapitulatifs font voir, depuis 1915, les variations du capital des Caisses populaires, le montant des prêts consentis et les sommes reçues en dépôt. Enfin, une liste des articles spéciaux publiés dans les éditions antérieures de l'Annuaire précède immédiatement la table des matières.

L'Annuaire Statistique est distribué gratuitement aux journalistes, publicistes, professionnels, bibliothèques publiques et scolaires, institutions financières, maisons d'enseignement, cercles d'études et aux personnes qui, dans l'exercice de leurs fonctions officielles, sont appelées à renseigner le public. Les demandes doivent être adressées au Bureau des Statistiques, Parlement, Québec.

L'édition de 1933, présentée à l'honorable M. L.-A. Taschereau, ministre des Affaires municipales, par M. G. E. Marquis, chef du Bureau des Statistiques, a été préparée par M. G. Lemonde, B. A., L. S. C., rédacteur de l'Annuaire.

LE CHEMIN DE LA SANTE

"Donnez-moi la santé et une journée pour en jouir, et en comparaison la pompe des empereurs me semblera ridicule", a dit Emerson. La santé est indispensable au succès que notre station dans la vie soit haute ou basse; sans elle, nous ne pouvons pas espérer à réussir.

Etre en bonne santé ne veut pas dire simplement que l'individu a réussi à échapper à la maladie. Il est vrai que nous nous efforçons à éviter les maladies, mais si nous voulons jouir d'une vraie bonne santé, il nous faut suivre les lois de l'hygiène. La santé est l'état qui nous permet de vivre mieux; elle est la récompense pour notre fidélité à ces lois. Il s'ensuit que si nous voulons nous garder l'organisme sain, il nous faut d'abord éviter le surmenage, et ensuite, nous mettre en garde contre les maladies évitables.

Nous ne croyons pas avoir besoin d'insister sur les avantages que nous offre la santé; ils sont connus de tous. Nous allons indiquer les moyens qu'il faut prendre pour nous procurer ce don si précieux.

Le chemin qui conduit à la santé n'est pas dur. Une bonne alimentation, un sommeil suffisant, du bon air, des habitudes régulières, voilà les points essentiels qui font la santé de



DE FAIT, il vous en prend pour moins de 1¢ de Poudre à Pâte "Magic" pour réussir un gros gâteau à 3 étages. Et songez qu'elle vous assure des résultats satisfaisants chaque fois! Faut-il s'étonner ensuite si les plus grandes autorités culinaires au Canada vous conseillent de ne pas risquer l'usage de poudre à pâte médiocre? Cuisez avec la "Magic" et soyez certaine!

MAGIC
FABRIQUEE AU CANADA

"NE CONTIENT PAS D'ALUN."
Cette déclaration sur chaque boîte est votre garantie que la Poudre à Pâte "Magic" ne contient ni alun, ni aucun ingrédient nuisible.



l'individu.

L'enfant vient au monde avec un corps qui lui est donné. Ce corps présente toujours quelques imperfections, mais l'individu est doué de certains pouvoirs avec l'aide desquels il peut corriger ses défauts physiques et mentaux, et atteindre son but qui est la santé du corps et de l'esprit.

Nous n'avons pas tous les mêmes pouvoirs, mais nous pouvons presque tous, par nos propres efforts, nous rendre la vie heureuse. Il faut presque toujours un but désirable et puisque la santé est un si grand bien, nos efforts pour l'atteindre ne semblent-ils pas justifiables?

Ce qu'il faut d'abord pour chacun de nous c'est une connaissance parfaite de son propre corps, de son propre état de santé. Cette connaissance nous servira de guide sur le chemin de la santé. Pour l'acquérir, nous invoquerons l'aide de notre médecin qui nous révélera les premiers signes d'anormalités qui ne nous sont pas évitables.

TRAITEMENT ET PREVENTION

On sait que dans les consultations d'hygiène sociale on ne donne aucun traitement, mais que dans les hôpitaux, de même que dans les dispensaires, on pourvoit à ce besoin auprès des malades. Mais ce qu'on sait moins, c'est que dans une proportion élevée des cas, le traitement institué dans les hôpitaux et dans les dispensaires a une action réellement préventive.

Il y a telles maladies aiguës, comme la fièvre typhoïde, la pneumonie et la diphtérie, qui frappent un certain nombre d'individus et se terminent soit par la guérison, soit par la mort. Il est fort heureux de constater que dans le plus grand nombre de cas, la terminaison est heureuse. Vient aussi aux hôpitaux et aux dispensaires quantité de malades qui se plaignent de leur digestion ou d'autres maux.

Ces maladies ne sont pas aiguës; elles ne mettent pas non plus la vie immédiatement en danger; cependant, elles sont incompatibles avec la santé.

Le traitement de ces malades n'a pas simplement pour résultat de les soulager de leurs maux physiques, mais aussi, ce qui est plus important, de prévenir dans une proportion élevée des cas, le développement de maladies qui, sans cette intervention opportune, auraient pu devenir fatales.

Prenez comme exemples les maladies des amygdales ou des dents. Elles ne sont pas graves par elles-mêmes. Nous croyons cependant qu'elles constituent des foyers d'infection d'où les germes, de même que leurs poisons, passent dans l'organisme pour provoquer ces complications malheureuses du côté du cœur, des reins, ou d'autres organes que l'on rencontre si fréquemment et qui causent tant de décès prématurés.

De fait, l'intervention dans les maladies des amygdales et des dents constitue un traitement mais ce traitement est essentiellement préventif.

Il serait facile d'allonger l'énumération et de démontrer combien la conservation de la vue et de l'ouïe par le traitement précoce des maladies des yeux et des oreilles est de nature préventive, et combien la chirurgie, notamment chez les enfants, est, dans une grande mesure, préventive.

Nous établissons ces faits pour qu'il soit bien compris que le traitement précoce qui vise évidemment une maladie en cause, a un caractère essentiellement préventif.

Pour questions au sujet de la santé en général, écrire à l'Association Médicale Canadienne, 184, rue Collège, Toronto, Ont. Une réponse personnelle sera envoyée par écrit.

Le grand lac à l'ours [11,600 milles carrés] situé dans les Territoires du Nord-Ouest est le plus grand de tous les lacs entièrement canadiens.

VOUS
vous rappelez soudain que c'est
son anniversaire... impossible
d'avouer votre oubli...



et vous êtes loin d'elle

Rendez-vous au téléphone
... un appel interurbain,
réparera votre oubli.

Le téléphone est toujours prêt à servir les maris oublieux, et les autres aussi. Il est maintenant aussi facile de faire un appel interurbain que de parler à son voisin. Voyez aux premières pages de l'annuaire combien les taux sont peu élevés. Vous pouvez téléphoner à environ 100 milles pour 30 cents.



Voici ce que Vous Epargnez

en employant le

Tabac à Cigarettes Turret

Ces chiffres établissent les faits:

1 lb. de Tabac à Cigarettes avec papiers—18 paquets à 10c. \$1.80	
1 lb. de Turret (Tabac à Cigarettes) sans papiers, 15 paquets à 10c.....	1.50
	Economie..... .30
15 "Mains de Poker", valeur approximative.....	.07
Coût de 4 livrets de papiers "Vogue" ou de "Chantecler" pour rouler 1 lb. de Tabac à Cigarettes Turret.....	.20
Par l'emploi du Tabac à Cigarettes Turret, économie nette.....	.17

Vous pouvez échanger les "Mains de Poker" que vous obtenez avec le Tabac à Cigarettes Turret contre les papiers à cigarettes "Vogue" ou "Chantecler" à nos Magasins de Primes des "Mains de Poker" ou faites-le par la poste—5 gros livrets de l'une ou l'autre marque contre une seule série complète de "Mains de Poker".

Cela paie de "Rouler Vous-même Vos Cigarettes" avec le TABAC À CIGARETTES

TURRET
"FINE CUT"

COLLECTIONNEZ LES "MAINS DE POKER"
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

La femme, son foyer et ses oeuvres

JE L'AI PROMIS

Tu me reprends ton amitié;
Je n'ai donc plus rien au monde,
Rien que ma tristesse profonde.
N'en souffris-tu que la moitié,
Toi, dans ta mobile amitié,
Va! je plaindrai ta vie amère.
Que Dieu pour l'amour de sa mère,
Ou pour moi, te prenne en pitié!

On ne commande pas l'amour:
Il n'obéit pas, il se donne:
Voilà pourquoi je te pardonne.
Mais tu m'as tant aimée un jour
Que j'en demeurai tout amour.
Pour une autre as-tu fait de même?
Aime donc longtemps, si l'on t'aime:
C'est mortel quand ce n'est qu'un jour.

Et ma part de bonheur promis,
Comme aux plus humbles de la terre,
Bonheur qu'avec un saint mystère
Entre tes mains j'avais remis,
Dans l'abandon d'un coeur soumis:
Si j'en résigne le partage
C'est pour t'en laisser davantage;
Rien pour moi, rien! Je l'ai promis.

Marceline D. VALMORE.

LE BON SENS

Le bon sens joue, au point de vue intellectuel, le rôle du bon goût esthétique, de l'ouïe en musique, de la conscience droite en morale. Il est incontestable que, chez presque tout le monde, le bon sens peut se développer systématiquement par l'attention et la réflexion; il importe donc de chercher quels sont les meilleurs moyens à employer pour arriver à ce développement systématique. Voici d'excellentes règles que je trouve dans une petite brochure intitulée: *Comment développer le bon sens.*

1—*Ordre et méthode.*—Commencer par le commencement. Réfléchir aux conséquences avant de se décider. Prévoir et prévenir. Avoir de la méthode, de l'ordre. Organiser ses idées, son travail. Savoir tirer le meilleur parti de chaque chose. Ne pas éparpiller ses efforts sur plusieurs choses à superlatifs. Ne pas exagérer, dans un sens ni dans l'autre. Se rendre compte des situations respectives. Situer chaque chose à sa place. Voir la portée exacte des choses. Avoir un plan, savoir où l'on va, procéder par étapes.

2—*Mesure.* — Persévérer. Ne pas attacher la même importance à un détail qu'à une chose principale. Distinguer entre l'essentiel et l'accessoire. Tout cela constitue la règle de la proportion et de la juste mesure.

3—*Opportunité.*—Telle chose peut être théoriquement bonne, tout en étant pratiquement utopique, si elle n'est pas adaptée aux contingences.

4—*Contrôle.* — Se défier de la spontanéité. Se contrôler. Ne pas prendre un sentiment pour une vérité. Vérifier ce qu'on vous dit, ce que vous lisez.

5—*Prudence.* — Consulter, interroger beaucoup. Poser des questions avant de s'aventurer. Entendre les deux cloches. Juger les choses objectivement avec calme et méditation, en dehors des préoccupations de personne, donc quand on est libre de sympathies et d'antipathies.

6—*Respect.*— Admettre que, dans beaucoup de cas, il peut y avoir plusieurs bonnes solu-

tions. Pardonner si l'on veut être pardonné. Ne pas juger si l'on ne veut pas être jugé. Rester franc et sincère, sans froisser.

7—*Opportunisme réfléchi.* — Regarder plutôt au-dessous de soi. Ne jamais se plaindre d'une situation, mais envisager le bien qu'on peut en tirer. Avoir confiance. Etre ami du progrès.

8—*Devoir.* — Chercher d'abord à se connaître soi-même, à perfectionner son entourage. Agir plutôt que de parler. Bien faire et laisser dire.

Toutes ces règles valent d'attirer spécialement l'attention.

L'examen sérieux de l'importance de la fin et des moyens, nous fixera sur la valeur morale de l'acte, il éclairera notre conscience et nous maintiendra dans le droit chemin du devoir. Distinguer l'essentiel de l'accident, le but des moyens, donner aux choses l'importance relative qu'elles méritent, se méfier des excès de l'imagination, fait partie de la règle de la proportion et de la mesure.

La règle de l'opportunité demande que nous tenions compte des situations, que nous ayons égard aux milieux, au temps, aux conditions sociales, aux mentalités diverses, aux circonstances atténuantes. C'est pour suivre la règle du contrôle que nous devons rechercher la société des personnes instruites, dévouées, désintéressées, porter nos entretiens avec elles sur des sujets qui nous touchent, laisser mûrir nos jugements avant de les émettre. La règle de la prudence demande d'être équitable et impartial.

L'impartialité est absolument indispensable pour observer la logique qui est la probité de l'esprit. Il faut savoir imposer silence à ses affections, à ses sympathies, à ses haines, sinon nulle droiture dans le jugement. Aimons la conciliation, cherchons le plus souvent possible un terrain d'entente, mais ne nous inclinons jamais devant Terreur manifeste. Dans la règle de l'optimisme réfléchi, j'approuve le conseil de prendre le meilleur chemin et d'y avancer avec joie, de tirer partie de la leçon des événements. Enfin, rendons-nous utiles le plus possible. Soyons justes en tout. Le juste cherche la paix. Il est loyal et sincère, il n'a qu'une parole: on peut compter sur lui...

Pourquoi ne pas faire de rôtis quand on est deux? — En accommodant bien les bons restes, en fait des plats délicieux. Voici, par exemple, deux utilisations des restes de rôti de veau, l'une pour les belles tranches, l'autre pour les rognures.

Saveur distinctive



MÉLANGE ORANGE PEKOE
pour une occasion spéciale

BONNE CUISINE

La cuisine pour deux—

La cuisine pour deux est monotone, dites-vous; toujours des côtelettes, toujours des biftecks, cela ne change jamais. Et pourtant aucun épluchage, aucune sauce n'est trop longue à faire quand "ce n'est que pour deux", et ce n'est pas une grosse dépense de faire de temps en temps un petit extra. Les "petits plats" sont, pour les toutes jeunes femmes, une occasion de montrer à leur mari qu'elles sont bonnes ménagères; elles auront bien le temps plus tard de rôti de grosses pièces.

Avec un oeuf, une tranche de jambon et une belle escalope de veau, vous ferez un plat ravissant. — Faites cuire l'oeuf dur, égalez-le et enveloppez-le dans la tranche de jambon. Si vous avez un reste d'épinards, vous pouvez le napper sur l'escalope de veau, mais ce n'est pas indispensable. Placez votre oeuf enveloppé de jambon sur l'escalope de veau, roulez et ficellez. Faites revenir un quart d'heure dans le beurre cette grosse paupiette, puis mouillez avec un grand verre d'eau, salez, poivrez et laissez mijoter vingt minutes. Enlevez les ficelles et coupez en gros médaillons que vous disposerez autour d'un plat de nouilles; arrosez de sauce.

Les oeufs figurent souvent dans le menu "quand on est deux". — On peut au moins en varier la présentation.

Tomates aux oeufs. — Evidez de belles tomates, versez dans chacune une cuillerée d'huile bouillante. Cassez dans chaque tomate un oeuf, mettez au four jusqu'à ce que le blanc soit parfaitement pris, saupoudrez de persil haché et servez.

Oeufs Agnès. — Pour trois oeufs, délayez dans du lait une cuillerée à soupe de farine, mélangez-la aux oeufs bien battus, ajoutez une cuillerée à soupe de fromage râpé, cuisez comme

des oeufs brouillés et servez sur des croûtons frits.

Chaud-froid de veau en gelée. — Faites de la gelée, remplissez-en le fond d'un moule; disposez ensuite vos tranches de rôti trempées dans une sauce Béchamel assez épaisse, puis remplissez le moule avec le reste de gelée; recouvrez d'une assiette et d'un poids pour que le tout soit bien tassé; trempez une minute dans l'eau chaude, pour que les différentes couches de gelée ne prennent pas séparément, et mettez au frais pendant plusieurs heures.

Crêpes au veau et aux champignons. — Coupez en petits dés les restes d'un rôti de veau et complétez, s'il y a lieu, avec du jambon et des champignons. Mélangez le tout avec un peu de sauce Béchamel et remplissez de cette farce de petites crêpes; rangez-les dans un plat allant au feu et arrosez-les du reste de la sauce. Faites dorer au four.

VIEILLIR

J'ai lu quelque part que, de toutes les choses que nous connaissons, c'est notre propre visage que nous connaissons le moins. Ses traits, ses duretés, ses grâces, ses expressions, ses attirances, ses répulsions, ses douceurs, ses colères, nous ne connaissons pas cela. Seuls, les autres le savent. Voilà pourquoi nous ne nous voyons pas vieillir.

Nous ne nous voyons vieillir que par comparaison, quand nous retrouvons nos amis d'enfance et que nous mesurons le chemin qui sépare l'ancien du présent visage. Force alors nous est de conclure: "Si lui a vieilli, donc moi aussi."

Nous ne nous voyons pas vieillir, mais nous nous sentons vieillir.

La mémoire se perd, elle hésite.

L'esprit s'appesantit, le brillant d'autrefois a disparu comme clinquant.

Les nerfs se sont apaisés et l'humeur est devenue plus humaine.

On commence d'incliner vers la bienveillance, ce doux sourire

du soir.

Une sorte d'indifférence a pris l'âme. Etre ici ou là, faire ceci ou cela, n'importe plus guère.

On s'étonne aussi de la difficulté qu'on éprouve à prier, à méditer, à réfléchir, à vouloir, à persévérer, à tenir.

Et les cheveux clairsemés ont blanchi. Et les forces ont diminué. Et la puissance du travail a fléchi. C'est le soir qui descend.

Et l'on se sent envahi par un invincible besoin de paix, de repos, de silence, de solitude. Et la tâche pèse. Et les épaules se courbent.

L'âme reste encore vaillante pour un temps et un demi-temps.

C'est le soir qui descend.

Puisse-t-il descendre comme il convient: dans la bonté, la joie, dans l'absolue bienveillance!

Car il y a deux manières de vieillir:

Les uns vieillissent dans l'indulgence souriante et dans la confiance en Dieu.

Les autres sombrent dans l'égoïsme et le pessimisme. Pour eux, tout est mal. Et comme pour les câbles à hautes tensions, à les approcher, il y a péril de mort.

Vieillissons de la bonne manière.

Bientôt nous serons chez le bon Dieu, c'est chez nous.

La vieillesse nous approche de "chez nous".

Avec épouvante, certains disent: "Quel malheur! Je vieillis". Nous devons plutôt dire: "Quel bonheur! Je vieillis".

C'est comme si nous disions: "Le bon Dieu n'est plus loin, Seigneur, ne trouvez-vous pas qu'il sera bientôt temps de nous voir?"

LA PROPRETÉ ET LA FEMME

La propreté est bien la qualité la plus indispensable chez la femme; malheureusement combien ne la possèdent pas!

On se préoccupe de mettre du luxe dans la maison quand on ne devrait avoir à coeur que d'y introduire la propreté. Un logis peut être pauvre, misérable même, il sera toujours gai et attirant s'il est propre. Car la propreté est ingénieuse; elle est la mère du goût; non du goût coûteux qui encombre la maison de meubles inutiles et dispendieux, mais du goût simple qui crée des merveilles sans presque débours.

Ainsi, une ménagère rangée, au printemps et à l'automne refraîchit ses vieux meubles d'un peu de vernis, donne une couche de bronze aux cadres dorés et leur rend ainsi leur éclat primitif. Enfin, par mille



moyens industriels s'applique à rendre son logis coquet et agréable. Mais ce n'est pas seulement aux ménages extraordinaires que la propreté doit s'exercer; elle doit être constante et se manifester à chaque jour et à chaque heure, dans les soins qu'on donne à la maison.

Que la ménagère se garde toutefois de tomber dans la minutie; la minutie, cet excès de la propreté, est vraiment haisable et pourrait donner une fausse idée de celle-ci. Soyons donc propres sans exagération et rappelons-nous que le charme de la maison est en grande partie le résultat de la propreté comprise et pratiquée.

CE QUE VAUT UN SOURIRE

Un sourire ne coûte rien et produit beaucoup. Il enrichit ceux qui le reçoivent sans appauvrir ceux qui le donnent. Il ne dure qu'un instant, mais son souvenir est parfois éternel. Personne n'est assez riche pour pouvoir s'en passer et personne n'est assez pauvre pour que le bienfait d'un sourire ne l'enrichisse. Il crée le bonheur au foyer et le succès dans les affaires. Il est le signe sensible de l'amitié. Un sourire donne du repos à l'être fatigué, rend du courage au plus découragé, console dans la tristesse et est un antidote à toutes les peines. Cependant, il ne peut s'acheter, ni se prêter, ni se voler, car il n'a de valeur qu'à partir du moment où il se donne. Et si quelquefois vous rencontrez une personne qui vous refuse le sourire que vous méritez, soyez généreux, donnez-lui le vôtre, car nul n'a plus besoin de sourire que celui qui ne peut en donner aux autres.

AIGRIS CONTRE LE MONDE ENTIER? — CELA DÉPEND DU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie — Pas besoin de Calomel.

Maladies graves qui se sentent aigris contre le monde entier, indolents et dans un état de délabrement général commencent l'erreur de prendre des saux, bulles, eaux minérales, bouillottes ou gommés à sucrer laxatifs ou évacués qui font simplement mouvoir les intestins et ignorent le foie. Ce dont vous avez besoin, c'est de stimuler la bile de votre foie. Commencez à faire déverser par votre foie ses deux litres quotidiens de liquide biliaire dans vos intestins. Faites recouvrer à votre estomac et à vos intestins leur action normale. Les Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie) vous remontront bientôt. Purement végétal: Indigestion, Sères, Rapides. Demandez-les par leur note. Refusent les succédanés. 25c. chez tous les pharmaciens. 517

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

DODD'S KIDNEY PILLS

Pilules Dodd pour le Rein

Appétissantes variétés de pain faciles à faire avec les

GATEAUX de LEVAIN ROYAL

LES Gâteaux de Levain Royal font toujours lever la pâte à la perfection et donnent chaque fois des résultats certains. C'est parce qu'ils sont enveloppés dans le papier ciré, hermétiquement et séparément. Ils vous arrivent en parfait état et peuvent se conserver des mois. Considérés depuis plus de 50 ans comme standard de qualité, les Gâteaux de Levain Royal sont employés dans 7 familles canadiennes sur 8 où l'on fait usage de levain sec.

GRATIS! Le Livre Culinair du Levain Royal pour consulter quand vous cuisinez à la maison. Contient 23 recettes éprouvées! Ecrivez à Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont. Demandez aussi la brochure "Le Chemin Royal vers la Santé."

ACHETEZ DES PRODUITS CANADIENS

Nouvelles de Waterloo

—Mlle Carmen Desève, de Magog, est pour quelques semaines l'invitée de sa cousine, Mlle Athala Brouillette.

—M. C. A. Robidoux était mercredi dernier à Sherbrooke, en visite chez des parents et des amis.

—Mme Léon Délisle passait quelques jours à St-Hyacinthe, récemment, en visite chez sa fille, Mme Gilbert Morel.

—M. et Mme Narcisse Ducharme, de Montréal, ont passé la dernière fin de semaine ici, les hôtes du notaire et de Mme R. R. Bachand.

—Mlle Anna Lessard, qui a passé quelques jours en notre ville, est retournée à Montréal dans le cours de la présente semaine.

—M. Léopold Vallerand est retourné à Sherbrooke, après avoir passé quelque temps chez sa soeur, Mme P. Z. Ducharme.

—Mlle Antoinette Gingras est retournée mercredi dernier à Montréal, après avoir passé quelques jours en notre ville.

—M. et Mme Gilbert Morel, de St-Hyacinthe, font part à leurs amis de Waterloo, de la naissance d'un fils, baptisé sous les noms de Camille-Léonard.

—M. Sylva Lebrun faisait partie de la délégation de fabricants d'évaporateurs qui s'est rendue cette semaine à Ottawa pour y rencontrer le ministre des Finances.

—Mlle Marguerite Beaudoin, qui vient de quitter Granby pour aller s'établir à Cowansville, était de passage à Waterloo dans le cours de cette semaine, en visite chez ses amis.

—On a inhumé cette semaine à Roxton Pond, M. Jos. Brunet, décédé lundi dernier à l'âge de 75 ans. Le défunt était natif de St-Liboire. Les porteurs étaient MM. S. Sasseville, M. Lalumière, M. Ducharme, M. Maheu, M. Martin.

—M. Fred Cann, l'un des membres de l'équipe locale de hockey, qui subissait récemment un accident au cours d'une joute sur la patinoire de la rue Taylor, est depuis quelques jours sous traitement à l'Hôpital Général, de Montréal.

—C'est Mme Royer qui continuera le commerce de Mlle Anna Lessard, dont nous annonçons récemment le départ pour Montréal. Mme Royer s'occupera elle aussi de la vente d'articles pour dames et enfants et ne négligera rien afin de donner entière satisfaction à ses clients.

—MM. les agronomes Oscar Descostes et A. Lambert assistaient ces jours derniers à une réunion des membres du Cercle d'Etude de West Shefford, qui comprend un bon nombre de jeunes agriculteurs. M. le curé J. O. Paulhus était aussi présent à la réunion, au cours de laquelle deux conférences furent données par MM. René Lapière et Léo Duquette, respectivement président et secrétaire de l'organisation.

—Etaient les hôtes de Mlles Ernestine, Anne-E. et Claire Deslauriers, de Waterloo, dimanche dernier: Mlles Gertrude Bail, Solange Normandin, Yvette Daniel, Marie-Anne Normandin, Emilienne Bergeron, MM. Rodolphe Dion, d'Adamsville, Georges-Albert Jolin, Roland Coiteux, Fernand Bédard, Albert Bergeron, Abbé Bergeron, Aimé Darcy, P. Daniel, M. Crack, tous de West Shefford.

—Mlle Lucile Adam, de Montréal, fille de Mme L. N. Adam, de cette ville, s'est embarquée ces jours derniers pour l'Europe, où elle visitera ces grandes villes que sont Paris, Vienne, Zurich, Berlin, Bruxelles et Londres. Notre jeune concitoyenne, dont les qualités commerciales sont bien connues et qui représente une importante maison montréalaise, séjournera environ trois mois sur l'ancien continent. Mme Adam s'est rendue dans la métropole à l'occasion du départ de sa fille.

—Par un froid de 25 sous zéro, les flammes ont visité pour la deuxième fois, samedi matin, l'établissement de M. Raymond Beaudry, rue Principale, Granby, et y ont causé pour \$8,000 de dommages partiellement couverts par les assurances. Le logis de M. Beaudry, au deuxième, a été totalement détruit et le feu a aussi abimé la boutique de barbier, l'atelier de radios et le restaurant qui venait d'être superbement rénové et redécouvert à la suite du premier feu, celui d'avant les Fêtes.

—Le notaire Robert Bachand, député de Shefford à la Législature, est au nombre des députés qui se sont prononcés mercredi dernier en faveur du port de lumières ou de réflecteurs, la nuit, sur les voitures à traction animale. Ce bill, présenté par M. Amédée Caron, représentant des Iles de la Madeleine, a été défait par 42 voix contre 35. L'honorable M. Taschereau est au nombre de ceux qui se sont déclarés favorables à une mesure de ce genre.

—Deux délégations ont été présentées cette semaine à l'honorable E. N. Rhodes, ministre des finances, à Ottawa, pour demander des réductions de taxes dans le prochain budget. L'une de ces délégations se composait de producteurs de su-

cre d'érable de districts de Québec et de l'Ontario qui demandent une taxe de vente plus basse pour ce produit. Cette délégation et été présentée par M. R. S. White, député conservateur de Mont-Royal, qui accompagnaient plusieurs députés de langue française.

—On apprend que Mlle Nathalie Carr, de Clinton, Conn., est rentrée définitivement au couvent des Soeurs de la Présentation de Marie à St-Hyacinthe. Mlle Carr a pris le voile, avec l'autorisation de ses parents, cette fois-ci. On se souvient que, l'an dernier, les parents de Mlle Carr s'opposèrent à son entrée au couvent. Mlle Carr a été baptisée à St-Hyacinthe l'été dernier.

Elle est entrée en communauté dimanche après-midi après avoir obtenu la permission de ses parents, de religion protestante. L'an dernier, toute la presse canadienne et américaine parlait de la disparition de Mlle Carr. Elle était alors retournée chez elle. Elle est revenue à St-Hyacinthe prendre le voile au couvent où elle fit ses études.

—Lundi matin, à 9 heures, avaient lieu, dans l'église St-Bernardin, les funérailles de Mme Norbert Sylvestre, née Arthémise Brunelle, âgée de 73 ans, et qui était depuis quel temps en repos chez son fils à Waterloo.

La levée du corps fut faite par M. le curé Messier qui chanta aussi le service. Les porteurs étaient: MM. Hormisdas Forand, Henri Smith, Jean Grenier et A. Béliveau; M. Th. Dupaul avait charge des obsèques.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, de Newport, Vt., deux filles, Aurèle et Eva, de Newport, N.-H.; trois fils, Albert, de Waterloo, Joseph et Téléphore, de Newport, Vt., et plusieurs petits-enfants.

—“Beauty for Sale” et “Charlie Chan's Greatest Case”; tels sont les titres des deux belles pellicules à l'affiche au théâtre Starland pour aujourd'hui, samedi et dimanche. La première a pour principaux interprètes ces idoles de l'écran que sont Madge Evans, Alice Brady, Philie Holmes, Una Merkel, Mal Robson et Oto Kruger, tandis que la seconde fournit à Warner Oland et à Heather Angel, deux artistes de haute valeur, l'occasion de montrer encore une fois le beau talent dont ils sont doués. “Charlie Chan's Greatest Case” fourmille en situations du plus haut intérêt et qui laissent le spectateur en suspens jusqu'à la dernière minute. Ajoutons que l'autre pièce que le Starland nous réserve pour ces jours-ci est également de nature à plaire aux plus exigeants.

LA PRUDENCE DES CHAUFFEURS

Une campagne vient d'être lancée par la Ligue de Sécurité de la Province de Québec avec l'intention d'enrôler dans son Concours entre Véhicules pour la Formation des Chauffeurs sans Accident, tous les conducteurs d'autos et d'autres voitures de la province. Le comité en charge de l'administration de ce concours, réuni hier à l'Hôtel Mont-Royal, sous la présidence de J. J. Cosgrove, géant de Lasalle Coke Co., a décidé la mise en marche immédiate de ce concours.

De concert avec cette campagne d'enrôlement, la ligue envoie une lettre spéciale à tous les propriétaires de véhicules-moteurs, leur demandant avec instance de développer en eux-mêmes le sens de la prudence et surtout le sentiment de leur responsabilité à l'égard des uns et des autres. On tentera aussi d'amener tous les dirigeants des

compagnies de transport et de camionnage, ainsi que les firmes ayant un service de livraison, à se joindre au concours, afin d'enrayer les accidents, source pour eux de sérieuses pertes de temps et d'argent.

“Nous sommes intéressés à prévenir les accidents, déclara M. Cosgrove, à l'assemblée, et c'est notre devoir de conduire avec prudence et attention. Les conducteurs de véhicules représentent leur employeur vis-à-vis des clients et du public et c'est à leur avantage de maintenir la sécurité au volant en tout et partout.”

Mercredi, le 14 février, la ligue a remis des médailles “Chauffeurs - sans - Accident” aux conducteurs de plusieurs compagnies qui ont su éviter les accidents durant une année complète. Cette cérémonie spéciale a eu lieu dans la Salle Dorée de l'Hôtel Mont-Royal, et a compris, outre la distribution des médailles aux chauffeurs méritants, un programme intéressant de causeries et de vues animées éducatives.

LA DIPHTERIE ET SES RAVAGES

Dans la province de Québec comme dans d'autres provinces du Canada, la mortalité causée par la diphtérie diminue d'une année à l'autre. En 1933, cette mortalité a atteint un niveau minimum qui est presque une quantité négligeable.

Aux Etats-Unis, le mouvement vers la baisse n'est pas maintenu ainsi que le démontre le commentaire suivant des statisticiens de la Metropolitan Life: Il est difficile de comprendre pourquoi aux Etats-Unis la mortalité causée par la diphtérie ne baisse pas d'une façon continue d'une année à l'autre, alors que dans d'autres pays on a pratiquement fait la conquête de cette maladie. Dans certains états américains, la diphtérie a été presque rayée de la liste des maladies, mais dans un grand nombre d'autres elle a augmenté dans des proportions alarmantes. A cause de la disparition presque complète de la diphtérie dans certains états, la moyenne de la mortalité causée par cette maladie aux Etats-Unis en 1932 a été de 4.5 par 100,000. Dans quatre états, la moyenne de la mortalité a été de plus de 13 par 100,000. Dans 32 grandes villes, la moyenne a été de 13 à 171 par 100,000. La plus forte moyenne de mortalité a été celle du New Mexico, soit 19.2 par 100,000, ce qui est une augmentation de 34 pour cent sur la moyenne de 1922, et une augmentation de 70 pour cent sur 1930.

Tourisme en 1933

L'industrie du tourisme occupe une place de premier plan dans l'économie de notre province. On lui attribue même quelquefois le premier rang. Nous ne voudrions pas aller aussi loin, mais il est prouvé que les revenus de cette industrie se chiffrent à des dizaines de millions de dollars et que toute la population et tous les districts en bénéficient. Le tourisme doit donc être organisé comme toute autre industrie ou tout autre commerce ordinaire.

L'industrie du tourisme a pris de l'importance depuis une dizaine d'années, c'est-à-dire depuis que nos routes sont en état de conduire les touristes rapidement et confortablement dans tous les coins de la province.

Lorsque la province possédait suffisamment de routes, le département de la Voirie s'occupait d'y attirer les touristes étrangers. Pour cela il créa en 1926 un service de publicité qu'il développa graduellement par la suite. Ce service de publicité, aujourd'hui l'Office Provincial du Tourisme, fut l'un des prin-

cipaux facteurs du développement de l'industrie du tourisme dans notre province et les quelques chiffres que nous publions ci-dessous montrent qu'il n'a pas travaillé en vain.

Trois facteurs de régression menaçaient notre commerce touristique au début de l'année 1933; la crise économique qui se continue depuis plus de trois ans, la concurrence formidable de l'exposition universelle de Chicago et le rappel de la prohibition aux Etats-Unis. Le pessimisme régnait en particulier chez les propriétaires d'hôtels et, d'une façon générale, chez tous ceux à qui le tourisme procure habituellement des revenus. On évaluait à 35 ou 40 pour cent la diminution probable du nombre des visiteurs.

Ce pessimisme était justifié jusqu'à un certain point, puisque la régression a été inévitable. Toutefois, la diminution n'a pas présenté la gravité que l'on craignait et, à tout considérer, l'année touristique de 1933 a été un succès.

Il est encore un peu tôt pour que l'on puisse donner le chiffre total des touristes venus chez nous durant la dernière année, mais une estimation très conservatrice place ce nombre entre 600,000 et 650,000 automobiles, c'est-à-dire une diminution de moins de 20 pour cent sur l'année précédente.

La dernière saison de tourisme a présenté plusieurs aspects qui sont très encourageants pour les saisons à venir.

Premièrement, la Gaspésie a enregistré une notable augmentation du nombre de ses visiteurs, chose unique en Amérique, si l'on excepte Chicago, où la tenue d'une exposition universelle a eu l'effet d'une pompe aspirante et a attiré les visiteurs de tous les coins de l'Amérique. Mais cette exposition n'est qu'un événement temporaire. Si, malgré une concurrence aussi puissante et en dépit de la dépression, notre péninsule gaspésienne a pu accroître le nombre de ses visiteurs, attirer elle aussi les touristes de tous les coins du continent, il y a là un indice très prometteur pour l'avenir.

Notons en passant que tous les visiteurs qui vont en Gaspésie traversent ordinairement une grande partie de la province, soit à l'aller, soit au retour, soit dans les deux sens. Ceci fait de la péninsule un capital touristique provincial et non seulement régional, comme on est parfois porté à le croire.

Deuxièmement, le tourisme fut plus actif au mois d'août 1933 qu'au mois d'août 1932, et cela encore une fois malgré la crise et malgré l'exposition de Chicago. Ce regain d'activité fut noté dans toutes les régions de la province.

Troisièmement, le tourisme interprovincial semble avoir progressé sensiblement. Le nombre des automobiles d'Ontario que l'on vit dans la province fut remarquablement élevé. Ceci est du plus haut intérêt et offre l'une des plus encourageantes perspectives pour l'avenir de notre tourisme. Toutes questions de revenus mises de côté, les provinces ont intérêt à se voisiner davantage et à se mieux connaître. Le tourisme interprovincial est un tourisme infiniment désirable, que nous devons chercher à développer de plus en plus. Ce tourisme comporte des contacts dont bénéficient non seulement notre économie nationale, mais la bonne entente et l'harmonie entre les diverses parties du pays.

Nous compléterons dans un numéro subséquent ces quelques notes consacrées au tourisme en 1933 dans la province de Québec.

Un éclair consiste très souvent en un certain nombre de décharges successives qui se succèdent à intervalles d'une fraction de seconde.



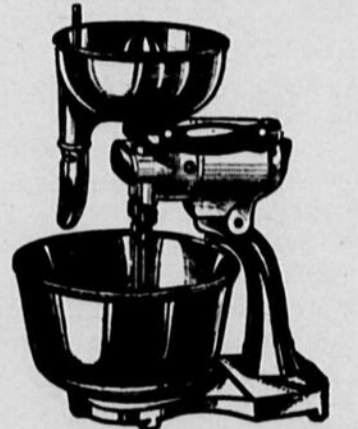
UN COUPLE RECONNAISSANT

M. Henry Hanson, de Dodgeville, Wis., écrit: “Ma femme et moi nous avons une santé délabrée depuis de nombreuses années. Ma femme était devenue bien faible et moi j'étais aussi dans un triste état. Voici environ deux ans nous commençâmes à prendre régulièrement du Novoro du Dr. Pierre. Notre santé s'est depuis grandement améliorée, ma femme a gagné du poids et peut, de nouveau, s'occuper des travaux d'intérieur et moi je suis capable de faire une bonne journée de travail. Nous vous sommes bien reconnaissants pour ce remède qui, selon nous, devrait se trouver dans chaque maison.” Cette remarquable préparation d'herbes affecte salutairement le procédé de digestion et règle les intestins aidant ainsi la nature à édifier un corps solide et sain. Le Novoro du Dr. Pierre est vendu seulement par des agents locaux; s'il n'y en a pas dans votre voisinage, écrivez à Dr. Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd, Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Les botanistes et les investigateurs scientifiques qui travaillent au progrès agricole sont mieux organisés aujourd'hui qu'ils n'ont jamais été pour combattre le danger toujours présent de l'invasion des mauvaises herbes. Grâce à cette vigilance de tous les instants, il est peu à craindre qu'une espèce inconnue jusqu'ici échappe longtemps à l'attention.

LAISSEZ MIXMASTER FAIRE LE TRAVAIL



C'est bien simple. Il s'agit de se procurer un de ces merveilleux aides culinaires et vous constaterez combien il vous est utile. Il épargne du temps aussi bien qu'un rude travail. Vous pourrez alors juger de son efficacité, sa rapidité et sa compétence générale. Servez-vous en pour extraire les jus, pour mélanger, fouetter, et pour tant d'autres travaux fatiguants à la cuisine; et alors vous vous demanderez comment vous avez pu vous en passer! Le Mixmaster s'achète à termes faciles. Seulement \$3 comptant et \$2.25 par mois pendant 12 mois.

Southern Canada Power Limited

“Appartenant à ceux qu'elle sert”



BOUCHER
Légumes frais, salade Iceberg, céleri, épinard, tomates, fraises, carottes, pampelouses, betteraves, choux-fleurs, panais, etc., etc.
Alfred Côté
WATERLOO — P.Q.

Salle de Billard et de Quilles

RUE PRINCIPALE — WATERLOO, P. Q.

DEUX ALLEES DE QUILLES ET DEUX TABLES DE POOL

CIGARES ET CIGARETTES

Nous échangeons les Mains de Poker